



Le retour de Sindbad. L'Iran dans le Golfe

Fariba Adelkhah

► To cite this version:

Fariba Adelkhah. Le retour de Sindbad. L'Iran dans le Golfe. Les Études du CERI, 1999, 53, pp.1-57.
hal-01010814

HAL Id: hal-01010814

<https://sciencespo.hal.science/hal-01010814>

Submitted on 20 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Études du CERI
N° 53 - mai 1999

Le retour de Sindbad

L'Iran dans le Golfe

Fariba Adelkhah

Le retour de Sindbad

L'Iran dans le Golfe

Fariba Adelkhah
CERI, Sciences Po

Souligner les difficultés qu'éprouve la République islamique d'Iran à entretenir une relation paisible avec son environnement international, et singulièrement avec ce que l'on appelle la globalisation, relève du truisme. Sans même revenir sur la malheureuse affaire des otages de 1979, on constate que le régime n'a cessé de dénoncer l'« agression culturelle » dont était victime le monde musulman, voire l'ensemble des pays du Sud. Sa suspicion à l'encontre de celle-ci et de son inspirateur, le « grand Satan », a été confortée, au lendemain de la Révolution et de l'éclatement de la guerre avec l'Irak, par le départ aux Etats-Unis de plusieurs centaines de milliers de citoyens iraniens, parmi lesquels on comptait de nombreux diplômés et possédants. L'existence de cette diaspora n'a cessé de hanter le débat politique. D'une part, les émigrés étaient perçus comme des *taquti* (littéralement « idolâtres », sous-entendu « traîtres »), vecteurs de corruption morale et culturelle, sympathisants des mouvements d'opposition en exil tels que les courants monarchistes ou les Modjahedines du peuple, eux-mêmes responsables d'une redoutable vague d'attentats au début des années quatre-vingt. D'autre part, à dater de l'ouverture de 1990, les dirigeants de la République ont voulu faire rentrer dans le giron de l'économie nationale le savoir-faire et les capitaux des émigrés avec lesquels, au demeurant, les ponts n'avaient jamais été entièrement coupés, notamment grâce à un florissant commerce informel qui passait par le Golfe et la Turquie, y compris durant les années de guerre. Il est d'ailleurs remarquable que quelques-uns des principaux dignitaires aujourd'hui aux commandes de la République - en particulier les ayatollahs Ali Khamenei, Hachemi Rafsandjani et Mahdavi Kani, l'un des grands idéologues de la Société du clergé combattant - aient fait partie du Conseil de la Révolution lorsque celui-ci repoussa le projet de loi présenté par le ministre de l'Industrie, criminalisant les « 51 familles

capitalistes détentrices des industries durant l'époque idolâtre »¹. Leur but était vraisemblablement de ne pas commettre l'irréparable et de ne pas rendre irréversibles les mesures de nationalisation adoptées au début de l'été 1979.

Mais la politique du gouvernement Rafsandjani, favorable au retour des émigrés, n'a pas tardé à soulever un autre débat dès la fin des années quatre-vingt. « Les capitalistes reviennent », titrait le mensuel *Aineh eghtesad*², (littéralement « Le miroir de l'économie »), proche de la gauche islamique. Pour cette sensibilité politique, le danger de l'ouverture résidait dans la remise en cause de l'orientation islamique et de l'indépendance nationale que ne manquerait pas de provoquer l'attitude des Iraniens de l'extérieur, mais aussi, de manière moins convenue, dans l'impréparation de l'économie nationale et dans l'aggravation du caractère monopolistique du capital, d'ores et déjà détenu par « 10 à 15 % de la société », qu'entraînerait l'arrivée précipitée de nouveaux investisseurs. Le mensuel *Bayan* s'indignait, la même année, de ce que le « retour des capitalistes en fuite allait préparer l'intervention de l'Occident »³. Ces attaques étaient d'autant plus exaltées qu'on reprochait aux émigrés d'avoir déserté le pays pendant les jours sombres de la guerre. Leur fidélité vis-à-vis de la nation pouvait être aussi suspecte que leur loyauté à l'égard des idéaux de la Révolution. En revanche, le président Rafsandjani s'était indigné en été 1990, dans un prêche remarqué, des critiques virulentes proférées à l'égard de son ministre de l'Economie et du trésor, Mohsen Nourbakhsh, et du président de la Banque centrale, Mohammad Hossein Adeli, qui avaient organisé au printemps une réunion à l'ONU au cours de laquelle ils avaient invité les capitalistes iraniens résidant aux Etats-Unis à revenir au pays malgré les problèmes. Sans jamais dissimuler que la « reconstruction » à laquelle il se dévouait avait besoin de la diaspora, Hachemi Rafsandjani avait déclaré que « la réflexion concernant le retour des émigrés était déjà commencée lorsque l'Imam était encore en vie. Ces émigrés sont pour la plupart des Iraniens qui ont fui le service militaire et il va de soi qu'ils doivent s'adapter, une fois de retour, aux conditions morales et révolutionnaires du pays ». Pour ce faire, Hachemi Rafsandjani pouvait compter sur le soutien discret de la droite conservatrice, dont certains représentants ne manquaient pas de décerner des certificats de respectabilité aux Iraniens de l'extérieur avec lesquels ils commerçaient, tout en exprimant le souhait de voir réunies les conditions de sécurité nécessaires au rapatriement des capitaux des émigrés et autres travailleurs à l'étranger⁴.

Depuis une dizaine d'années, ce mouvement de retour a vraiment eu lieu, même s'il

¹ *Aineh eghtesad*, 11, 1370/1991, pp. 10 et 48.

² *Aineh eghtesad*, *ibid*, pp. 4-7.

³ *Bayan*, 11, 1370/1991. *Bayan*, était, à la sortie de la guerre, le premier mensuel ouvertement critique à l'encontre du gouvernement. Il était dirigé par Ali Akbar Mohtashami, l'un des ténors de la gauche islamique.

⁴ Voir le compte rendu de la conférence sur le tapis en Allemagne en 1370/1990 in *Bayan*, 11, 1370/1991, p. 43 et *Jam*, 6, 1371/1992, p. 51.

s'est trouvé limité par la persistance de la crise économique, l'échec de la réforme monétaire et diverses tracasseries policières ou administratives. Sous le couvert de la vague de privatisations, des entreprises et des terres ont été rendues, voire vendues à leurs anciens propriétaires ou aux « féodaux », au grand dam des familles de martyrs, des *Bassidj* (mobilisés) et des « déshérités », et parfois au prix de durs et longs conflits sociaux comme, depuis 1993, à Taïbad dans le Khorassan⁵. De façon plus apparente encore, une véritable navette s'est instaurée entre l'Iran et les communautés iraniennes de l'extérieur à la faveur, notamment, des allers et venues familiaux. La fermeture des pays occidentaux et du Japon à l'immigration et la crise économique en Europe de l'Ouest ont par ailleurs incité de nombreux Iraniens vivant à l'étranger, parfois depuis fort longtemps, à rentrer dans leur pays d'origine. De fil en aiguille, le président Hachemi Rafsandjani a pris l'habitude d'adresser ses vœux aux expatriés, et en 1994 le groupe de presse Ettela'at a lancé un quotidien à leur intention. Les choses étaient donc déjà bien enclenchées lorsque l'élection présidentielle de 1997 a consacré ces retrouvailles de l'Iran avec sa diaspora. A la surprise générale, celle-ci a massivement participé au scrutin, donnant, comme la métropole, l'essentiel de ses voix à Mohammad Khatami, et le Guide de la Révolution l'a remerciée de son civisme dans un message remarqué au lendemain de la consultation. Lors du premier anniversaire de son entrée en fonction, en août 1998, le nouveau président de la République n'a pas caché les attentes qu'il avait vis-à-vis des capacités des « deux millions d'Iraniens à l'étranger », vraisemblablement parce qu'il ne se fait guère d'illusions en ce qui concerne les intentions des opérateurs occidentaux. Pour la première fois de l'histoire de la République, ceux-là étaient considérés non pas comme des suspects, mais comme faisant partie de la communauté nationale, et une évaluation chiffrée de leur nombre était avancée. L'accueil chaleureux réservé à Mohammad Khatami par la communauté iranienne de New-York, lors de sa visite aux Nations unies en septembre de la même année, a été révélateur de ce changement de climat⁶.

Il est vrai qu'entre-temps la composition sociologique, et donc l'orientation politique de l'émigration, se sont transformées. D'une part, les exilés des années quatre-vingt ont vieilli et laissent progressivement la place à une génération qui est largement étrangère aux polémiques de la période révolutionnaire. D'autre part, la crise économique en Iran a entraîné le départ de travailleurs qui n'avaient aucun contentieux avec la République et n'avaient d'autres soucis que de gagner leur vie et de se constituer un capital à réinvestir au pays. En outre, pendant toute cette période, la représentation que les Iraniens se faisaient de l'étranger (*khâredji*) s'est insensiblement modifiée. Avant la Révolution, le terme désignait quasi exclusivement l'Occident, celui-là même que la pensée radicale de l'époque accusait d'avoir « donné un coup » à la

⁵ *Jomhuri eslami*, 18.12.1371/1993 et 26.05.1377/1998 ; *Keyhan*, 12.11.1371/1993.

⁶ Voir également les déclarations du ministre du Commerce sur les projets de mesures destinées à attirer les devises des expatriés et à encourager leurs investissements en Iran, in *Ettela'at*, 10.05.1377/1998, et l'identification de la diaspora à l'équipe iranienne de football lors de son match contre l'équipe américaine pendant le Mondial.

culture nationale ou à l'authenticité⁷, mais qui était aussi la source du savoir moderne, la référence de l'être-en-société (*âdam-e edjtemâi*) et le dispensateur des biens de consommation. Par définition les pays du Golfe ou la Turquie n'appartenaient pas à ce monde, contrairement à l'Inde qui, malgré sa pauvreté, jouissait d'un statut particulier parce qu'elle accueillait des étudiants. Le Japon, quant à lui, n'existait pour ainsi dire pas comme pays d'émigration dans la conscience des Iraniens, ni comme destination touristique. Durant les années de guerre, les péripéties du conflit, l'embargo des Etats occidentaux sur certains produits, la dépréciation du rial, les pénuries ont été autant de facteurs qui ont conduit les Iraniens à reconsidérer leur environnement proche et à lui reconnaître la qualité d'« étranger », source de prestige, d'ascension sociale et de bien-être. La politique publique de l'Etat y a contribué pour beaucoup. Soucieuses de ne pas s'aliéner leur base urbaine (ou fidèles à leur classe), les autorités ont concédé des facilités cambiaires à tout voyageur, à raison d'un déplacement par an, que celui-ci soit touristique, commercial ou religieux. Ces allocations de devises ont donné lieu non seulement à un intense commerce informel avec les émirats arabes et la Turquie, mais encore à toute une série de fraudes : certaines personnes se contentaient d'encaisser les devises sans jamais franchir une frontière, annulant leur voyage au dernier moment, ou plus exactement juste après l'obtention de leurs dollars au prix fixé par l'Etat, de leur billet d'avion ou d'autobus. Divers droits accordés aux étudiants et aux agents de l'Etat résidant à l'étranger, et le développement des pèlerinages - qui doit largement à cette politique - dans les lieux saints d'Arabie et de Syrie ont rapidement affermi cette économie invisible. Les combats contre l'Irak ont par ailleurs contraint de nombreux vols à se détourner de leurs voies habituelles et à faire escale à Dubaï.

Ainsi, la géographie mentale des Iraniens a « nationalisé », en une dizaine d'années, l'idée de frontière : celle-ci se confond désormais, dans leur imaginaire, avec les limites de leur Etat, dès lors qu'un « vulgaire » émigré à Koweït-City, parce qu'ils détient des devises, peut s'offrir une voiture ou un appartement au même titre que celui qui réside en Europe.

LA QUESTION REGIONALE EN IRAN

Néanmoins, si la République islamique est en passe de se réconcilier avec sa diaspora à grand renfort de musique irano-californienne, et non sans états d'âme en ce qui concerne la complicité des antennes paraboliques avec les « agresseurs culturels », elle appréhende sourdement un deuxième danger que lui ferait courir la globalisation. On sait que celle-ci, aux yeux des spécialistes des relations

⁷ Jalal Al-e Ahmad, *L'Occidentalite*, Paris, L'Harmattan, 1988.

internationales, est propice à l'éclosion et à la multiplication des revendications identitaires. Ayant assisté aux premières loges à l'effondrement de l'Empire soviétique et aux guerres qu'il a entraînées, l'Iran ne peut être indifférent à cette éventualité, d'autant que sa propre stabilité peut sembler compromise à long terme par l'exacerbation d'un certain nombre de clivages ethniques, confessionnels ou régionaux. La population dont la langue maternelle est le persan - c'est-à-dire persanophone au sens strict du terme - ne représente qu'environ 50 % de la population totale du pays. Jusqu'en 1935 celui-ci s'est d'ailleurs nommé « Pays protégés d'Iran » (*mamâlek mahruseh-e iran*), et c'est par déformation que les étrangers, en particulier les Occidentaux, parlaient de la Perse, un peu comme les Français identifient les Pays-Bas à la Hollande. Mais historiquement, l'Empire était hétérogène d'un point de vue culturel, son unité étant d'ordre politique (domination d'une dynastie) et religieux (reconnaissance du chiisme comme religion d'Etat depuis le XVI^{ème} siècle, hormis un bref intermède au XVIII^{ème} siècle). L'idéologie nationaliste des Pahlavi a simplement occulté cette diversité en exaltant la Perse antique et préislamique. Trois types de particularisme posent actuellement problème.

L'unité nationale au péril des particularismes ethniques ?

Les dissidences tribales ou les particularismes ethniques demeurent récurrents, même s'ils sont d'une acuité variable.

Les grandes confédérations tribales traditionnellement turbulentes des Turkmènes, des Bakhtiari, des Qashqâi sont désormais intégrées à l'appareil politique de la République islamique, après une période de tension et de répression au lendemain de la Révolution : ainsi, des notables qashqâi ont été nommés à des postes de responsabilité dans l'administration du Khouzistan. Le banditisme baloutche continue de défrayer la chronique, mais il repose sur le trafic de drogue et sur la contrebande plutôt que sur un projet politique de nature séparatiste ou autonomiste. Le mouvement autonomiste kurde a été écrasé au début des années quatre-vingt et reste systématiquement persécuté, comme le prouvent les assassinats de ses dirigeants successifs à l'étranger. Néanmoins, certaines tribus ont joué sans complexe la carte de l'intégration et les nouvelles générations s'affirment, notamment culturellement et économiquement, dans le cadre national iranien, ne serait-ce que parce qu'elles sont largement urbanisées et que la République islamique fait preuve d'un plus grand libéralisme en la matière que les Pahlavi ou la Turquie. L'usage de la langue kurde est reconnu, y compris dans les radios et les télévisions régionales, et le principe de son enseignement à l'école fait maintenant l'objet d'un débat public. Les signes identitaires kurdes sont de moins en moins proscrits, la musique kurde est choyée par le ministère de la Culture et de l'orientation islamique qui lui attribue un quota implicite dans les manifestations qu'il organise. C'est en Iran que la question kurde se révèle la moins

dramatique, même si la tension reste certaine dans la région du Kurdistan, ainsi qu'au sud de l'Azerbaïdjan de l'Ouest. L'agitation qui a secoué Sanandaj en février 1999, au lendemain de l'arrestation d'Abdallah Öcalan, en a témoigné. Il faut par ailleurs noter que deux tiers des Kurdes iraniens vivent désormais en dehors de leur province d'origine⁸.

La proportion de sunnites dans la population totale tend à augmenter, parce que ceux-ci habitent en majorité dans des régions moins urbanisées dont la croissance démographique est plus forte.

L'afflux de réfugiés ou d'immigrés afghans, dont le nombre reste élevé malgré les expulsions et les « aides au retour » proposées par le gouvernement, semble avoir conforté cette tendance. Ainsi, la province du Khorassan serait aujourd'hui en majorité sunnite selon certaines sources, il est vrai invérifiables. La réalité est sans doute plus nuancée. Mais, quelle qu'elle soit, la réalité du clivage confessionnel est indéniable : d'une part, les sunnites souffrent d'un défaut d'intégration, notamment en raison de leur sous-scolarisation et des discriminations dont ils sont l'objet dans la haute administration ; d'autre part, la susceptibilité des fidèles chiites à l'encontre des assassins de l'imam Hussein reste très vive, malgré les efforts œcuméniques de la République islamique (célébration annuelle de la « semaine de l'unité », tentatives de dialogue au sein de l'islam dans le cadre du Centre Majma'-e taqrib). De leur côté, les croyants sunnites ont pu à juste titre s'émouvoir de la partialité de la série télévisée *Imam Ali* diffusée en 1996-1997. Hormis les problèmes d'intégration sociale ou culturelle qui se posent aux Afghans, la question de la représentation politique des sunnites s'avère difficile. Dans le Khorassan, des villes comme Sarakhs, Taibad, Khâf, où ils sont majoritaires, n'ont pu envoyer l'un des leurs au Parlement parce qu'elles sont noyées dans des circonscriptions majoritairement chiites et que la candidature d'un sunnite semble y être une bataille perdue d'avance. Ainsi, à Khâf, aucun sunnite ne s'est présenté aux législatives de 1996, contrairement à ce qui s'était passé lors des élections de 1992 : ils avaient été quatre à tenter leur chance et l'un d'entre eux n'avait été battu que de justesse, le vote de la communauté s'étant finalement porté sur un clerc chiite, Habibollah Habibi. A Taibad, l'unique candidat sunnite, Abdolghasem Mowdoudi, un sociologue, n'a pas franchi la barre de la présélection. *A fortiori* les sunnites n'ont-ils pas vraiment droit au chapitre dans les localités où ils sont minoritaires, comme à Torbat-e jâm, et ils sont d'ailleurs absents des différentes instances en charge du processus électoral. Enfin, il faut ajouter les divisions des notables eux-mêmes, les *molavi*, qui ne facilitent pas leur accès au marché électoral. Bien que toute la lumière n'ait pas été faite sur ces événements, les émeutes de Mashhad en 1992, la destruction de la mosquée sunnite de Feyz et l'éclatement d'une bombe dans le sanctuaire de l'imam Reza en 1994 suggèrent que la marginalisation persistante des intérêts spécifiques d'une fraction non négligeable de la population, sous prétexte de clivages religieux ou culturels, est périlleuse.

Il est révélateur que les deux principales dissidences régionales, celles des Kurdes et

⁸ Mehdi Amani, « La pratique des langues locales en Iran », *Population*, mars 1996, pp. 752-756.

des Baloutches, aient impliqué des populations majoritairement sunnites. Le problème prend une dimension internationale, dans la mesure où Téhéran soupçonne l'Arabie Saoudite, et en tout cas les réseaux wahabites, de financer les écoles et les mosquées sunnites, voire de s'appuyer sur les réseaux narcotiques baloutches pour déstabiliser la République islamique. La crise afghane de l'été 1998 et la victoire militaire des Taliban ont naturellement avivé ces craintes, même si les relations avec Riyad se sont améliorées ces dernières années.

Le spectre de l'irrédundisme azeri a été ravivé par l'effondrement de l'Union soviétique.

D'une certaine manière, Téhéran tend à accréditer cette menace en faisant mine de soutenir Erevan contre Bakou ou en divisant la province de l'Azerbaïdjan oriental en deux nouvelles circonscriptions administratives⁹. Ces appréhensions se nourrissent naturellement de la place qu'a tenue Tabriz dans l'éclatement de la Révolution constitutionnelle de 1906 et de la Révolution de 1979, ainsi que du souvenir de la République démocratique d'Azerbaïdjan soutenue par Staline en 1945, de la formation d'un Parti de la République islamique du peuple d'Azerbaïdjan en 1979, et de la contestation du principe du *velayat-e faqih* par l'ayatollah Shariatmadari. Le fait est que les Azeri se sentent volontiers brimés par les autorités centrales, d'autant qu'ils ont conscience de leur rôle historique dans la modernisation politique et intellectuelle du pays. Diverses péripéties récentes ont suggéré que ce clivage ethno-linguistique était susceptible d'être politisé : en 1995 les émeutes de Qazvin, dont l'enjeu était la désignation de la ville comme chef-lieu de province, n'ont pas manqué d'être interprétées dans ces termes. Pendant l'été 1996, le Guide de la Révolution, lui-même turcophone du Khorassan, s'est taillé un franc succès en s'exprimant dans cette langue lors de sa dernière visite en Azerbaïdjan, quitte à chagriner les jacobins de Téhéran. Behzad Nabavi, l'un des responsables de la revue *Asr-e mâ* (« Notre époque ») et l'un des principaux porte-parole de la gauche islamique, a pareillement fait exploser de joie l'audience à laquelle il s'adressait en utilisant une tournure turque dans son allocution. D'après la presse, des députés du nouveau Parlement auraient tenté de constituer une faction (*jenâh*) turque peu après les dernières élections, et en 1996-1997, l'idée s'était répandue selon laquelle un candidat turc aux prochaines élections présidentielles pourrait avoir plus d'atouts que d'autres pour barrer la route à Ali-Akbar Nateq Nouri. En janvier 1997, la revue satirique bilingue turco-persane *Jovâl duz* a été interdite.

Mais pour le moment, rien n'indique qu'il y ait péril en la demeure. Les Azeri, loin de représenter historiquement une minorité, ont longtemps dominé « les Pays protégés » - les Safavide et les Qadjar étaient des dynasties turcophones dont Tabriz était le Dauphiné -, ils ont toujours été très influents dans le haut clergé, contrôlent entre autres le bazar du tapis à Téhéran et réclament, de façon très modérée, une meilleure intégration à l'Etat central plutôt qu'ils n'affichent une revendication séparatiste. Leur doléance la plus explicite a trait à l'enseignement du turc dans les écoles, seule

⁹ Voir Houchang E. Chehabi, « Ardebil becomes a province : center - periphery relations in Iran », *International Journal of Middle East Studies*, 29, 1997, pp. 235-253.

mesure qui permettrait de surmonter le handicap dont souffrent les enfants tout au long de leur cursus : le bilinguisme est loin d'être la règle, y compris dans certains quartiers de Téhéran (par exemple à Javâdieh, Khosh et Sarsabil, dont les habitants peuvent n'être que turcophones)¹⁰. Néanmoins, nombre d'observateurs sérieux n'excluent pas que la situation s'envenime dans l'avenir. Tel est également le pronostic (ou l'espoir ?) d'Ankara.

En première analyse, le scénario d'une remise en cause de l'unité nationale sous l'effet de la politisation de ces particularismes ethniques ou confessionnels et de la contagion des crises de l'environnement régional (Caucase, Tadjikistan, Afghanistan, Kurdistan de la Turquie et de l'Irak) pourrait paraître d'autant plus plausible qu'il sanctionnerait de fortes disparités socio-économiques d'une province à l'autre : les régions centrales - Téhéran, Ispahan, Shiraz - ont longtemps semblé avantagées. Cependant un effort réel de décentralisation des investissements et des travaux d'infrastructure a été consenti ces dernières années, que devraient stimuler l'ouverture de la frontière septentrionale, et le développement des zones franches dans le Sud. L'ambition affirmée par l'Iran de devenir l'axe de désenclavement de l'Asie centrale grâce à la réhabilitation de la Route de la soie va dans le même sens. Plus que tout, ce souci d'aménagement du territoire renvoie à une réalité politique beaucoup plus complexe qu'un antagonisme entre le centre et des minorités périphériques.

Il faut d'abord insister sur le fait que certains clivages ne donnent lieu à aucune tension politique, ou qu'ils sont en passe de s'atténuer. Ainsi, les Arabes du Khouzistan et du littoral méridional - comme nous le verrons plus loin - ont répondu au défi de la guerre avec l'Irak par un surcroît d'intégration à la société iranienne et par une stratégie transnationale audacieuse dans le domaine du commerce, qui correspond remarquablement à l'évolution de l'économie nationale. De même, les minorités religieuses - les Arméniens, les Assyro-Chaldéens, les Zoroastriens et les Juifs¹¹ - semblent *grosso modo* se satisfaire de la représentation que leur garantit la Constitution depuis 1906, malgré les discriminations qu'elle leur impose, et leurs positions éminentes dans certains secteurs sont un gage de prospérité (marché des transports, connexions avec Dubaï, industrie de transformation pour les Arméniens¹² ; marchés du tissu et de l'or pour les Juifs ; relations avec l'Inde pour les Zoroastriens). La situation n'est pas sans évoquer l'ambiguïté qui avait déjà caractérisé la Révolution constitutionnelle, tiraillée entre la reconnaissance de l'égalité des individus face à la loi

¹⁰ Samad Behrangi, essayiste de renom mais aussi auteur de romans pour enfants, mort en 1968, avait publié dès les années soixante un livre insistant sur les problèmes rencontrés par un écolier turcophone, et qui plus est villageois, dans son utilisation des manuels scolaires, et il avait mis au point une méthode d'enseignement du persan (*Kad-o kavi dar masael-e tarbiyati-e iran*, Téhéran, n.d., Shabgir).

¹¹ Selon les autorités spirituelles respectives des minorités religieuses, les Arméniens seraient 150 000, les Juifs 75 000, les Zoroastriens 25 000 et les Assyro-Chaldéens 15 000. Le recensement de 1996 donne pour sa part des chiffres assez difficilement exploitables.

¹² Les industriels arméniens ont organisé en 1997 pour la troisième fois une foire à Téhéran dont le caractère ethno-confessionnel est clairement affiché. Coïncidence ou choix délibéré, ils l'ont fixée pendant la période de célébration de la victoire de la Révolution (1^{er}-7 février).

et celle du chiisme comme religion d'Etat, et elle ne va pas sans tensions. Par exemple, les Arméniens ne se satisfont pas des deux heures hebdomadaires d'enseignement de leur langue qui leur ont été finalement concédées, et en 1996 nombre de lycéens ont préféré rendre une copie blanche à une épreuve de théologie à laquelle ils étaient supposés répondre en persan. De manière plus générale, les restrictions apportées à l'importation et à la publication de la *Bible*, la prescription d'un « manuel de monothéisme » de conception chiite aux élèves non musulmans, la législation relative à l'apostasie, et plus tragiquement, les assassinats de personnalités religieuses chrétiennes illustrent l'existence de réelles entraves à la liberté religieuse, même si la liberté de culte est un fait.

Mais quoi qu'il en soit, il est clair qu'aucune de ces communautés, dont l'urbanisation s'est accélérée depuis 1979 et semble aujourd'hui en voie d'achèvement, ne fait l'objet d'une animosité particulière de la part de la population musulmane, une fois dissipés les émois de la Révolution¹³. Des unes aux autres les échanges culturels sont d'ailleurs fréquents. Certaines pratiques liées à l'interprétation des rêves ont transcendé les clivages ethno-confessionnels : il arrive que les chiites s'intéressent aux visions et aux songes des Arméniens, et réciproquement. Des musulmans se sont rendus en rangs serrés pendant deux mois à la chapelle Saint-Sarkis, près d'Orumiyeh, en 1994, pour être témoins de l'apparition de la Vierge Marie, au grand dam des Gardiens de la Révolution, et ont montré le même intérêt lorsque le Christ s'est manifesté dans un appartement de Téhéran Pars en 1995. Quant aux Arméniens, ils se livrent eux aussi à des sacrifices du mouton et ne dédaignent pas de prier sur les tombes de l'Imam Reza à Mashhad ou de Shâhzadeh Abdolazim à Rey lorsqu'ils sont gravement malades¹⁴. Jusqu'aux Bahai qui dissimulent désormais de moins en moins leur confession aux yeux du voisinage, bien que le régime persiste à les interdire d'université, à les tenir en suspicion et à condamner à mort, à intervalles réguliers, certains de leurs leaders accusés d'atteinte à la sécurité nationale.

Ces éléments confirment que les relations entre le centre et ses périphéries sont irréductibles à une logique binaire. L'alternative n'est pas entre la centralisation jacobine, qu'illustre la démarche du Shah, et le séparatisme, que préfigurerait la décomposition de l'Empire soviétique. Il y a place pour un scénario de la recomposition de l'Etat et de son espace national par l'intermédiaire d'une différenciation croissante de la société politique.

De toute façon ce lien entre les régions et le centre n'est pas une relation d'extériorité. Elle passe par l'intermédiaire de la classe politique nationale qui est composée pour l'essentiel d'élites originaires des provinces et gardant avec celles-ci

¹³ Apaisement auquel avait directement contribué l'imam Khomeyni, qui ne voyait pas dans les minoritaires des « Occidentaux » mais des Iraniens d'une confession différente.

¹⁴ Niri Nahapetian, « République islamique et communautarisme. Les Arméniens d'Iran », *Cemoti*, 24, 1997, pp. 294-306 ; Florence Hellot, *Chronique de massacres annoncés : les Assyro-Chaldéens de Perse, la Perse et les puissances européennes 1896-1920*, Paris, CNRS Editions, à paraître. Je voudrais également remercier Magdalena Golnazarian, doctorante à l'Institut d'études iraniennes de Paris-III, pour ses précieuses informations.

un contact privilégié, sans pour autant en être les représentantes au sens strict. Il est clair notamment qu'aucune région n'a acquis une position hégémonique à travers la prééminence d'un homme ou d'une faction politique, même si un Hachemi Rafsandjani a veillé ouvertement sur la destinée économique de sa région de Kerman de 1989 à 1997. On ne voit pas en Iran l'équivalent des Takriti en Irak ou des Alaouites en Syrie. Néanmoins l'enjeu régional de la vie politique est réel, ce qu'a traduit Mohammad-javad Bahonar, l'un des leaders de la droite conservatrice, partisan de Ali Akbar Nateggh Nouri, en déclarant au cours de la campagne électorale de 1997 « vouloir transporter le pouvoir présidentiel de Rafsandjan à Mazandaran ».

Les facteurs de cohésion entre le centre et les provinces

Cinq éléments concourent à cette interaction avec Téhéran.

Chacun des ensembles ethno-confessionnels susceptibles de s'opposer au centre, voire de caresser un rêve autonomiste ou séparatiste, est en réalité divisé, ce qui accroît d'autant la marge de manœuvre de Téhéran.

A titre d'illustration, on peut rappeler les dissensions internes qui ont constamment miné la capacité de mobilisation des organisations nationalistes des Kurdes. Ou encore l'assassinat de Shapour Bakhtiyar, en 1991, qui pourrait en partie s'expliquer (ou tout au moins avoir été facilité) par des conflits d'intérêt entre Bakhtiyari, et être une conséquence tragique de la cooptation de certains de leurs notables dans les rouages régionaux du régime. Les sunnites, nous l'avons déjà remarqué au sujet du Khorassan, ont du mal à présenter un front uni lors des consultations électorales et, par souci d'efficacité, finissent par soutenir des candidats chiites. De façon encore plus flagrante, les élites Azeri se répartissent sur l'ensemble de l'échiquier politique et clérical. La Société du clergé combattant est notamment bien implantée auprès d'elles. *A fortiori*, les différents groupes ethniques s'opposent entre eux autant qu'ils s'opposent à Téhéran : dans l'ouest, les Azeri et les Kurdes sont rivaux, tandis que les Arméniens gardent en mémoire les exactions de ces derniers au début du siècle. A l'identique, les Arabes sont l'objet du mépris des Azeri et répugnent d'ailleurs à s'installer à Tabriz.

Les stratégies propres des grandes villes et des régions, dans les domaines culturel et économique, débouchent sur une diversification de l'espace national, y compris par le développement de liens inter-régionaux qui ne sont pas forcément médiatisés par la capitale. Elles rendent plus improbable la cristallisation de conflits dichotomiques entre celle-ci et telle ou telle province.

Mashhad, Ispahan, Shiraz, Tabriz apparaissent de plus en plus comme des métropoles à part entière qui font contrepoids à la prééminence de Téhéran, comme le prouvent leurs stratégies économiques. Mais même des villes moins importantes

comme Ardebil, Yazd, Kerman, Semnan, voire Arak, Qazvin, Qom affichent des ambitions spécifiques en cherchant à valoriser leurs atouts et en affirmant leur identité, y compris au travers d'investissements culturels non négligeables (Bibliothèque Marashi à Qom, centres d'histoire locale dans la plupart des grandes villes, restauration du patrimoine architectural dans l'ensemble du pays). Ces différents centres entretiennent des relations directes entre eux par la multiplication des liaisons aériennes, la circulation des étudiants dans le réseau très lucratif des universités libres, la collaboration des Chambres de commerce et des associations professionnelles des chefs d'entreprise, etc. L'émigration à Téhéran contribue d'ailleurs au phénomène par le brassage humain qu'elle assure (relations de voisinage ou de travail, vie culturelle, etc.). En outre, les grands chantiers de la République dans le domaine des infrastructures et les zones franches ont créé de nouveaux lieux de rapprochement, d'alliance et de mélange, relativement autonomes et en tout cas distincts de la capitale : l'habitant de Mahallat se rendra directement à Kish pour faire ses achats, voire se livrer au commerce informel, même s'il se détermine par rapport aux prix pratiqués sur le marché de Téhéran. L'Iran est ainsi maillé d'innombrables relations croisées qui n'évitent pas nécessairement le centre – les PME mahallati qui fournissent Ardebil en survêtements sont par exemple localisées dans le bazar de Téhéran – mais qui ne s'y limitent pas. La dimension du transnational complique davantage encore cette différenciation de l'espace national par l'intermédiaire des zones franches et du commerce transfrontalier : en tant que centre d'affaires, Dubaï participe massivement à cette recomposition, de même que les marchés du Caucase et de l'Asie centrale. Enfin, la condition des « minorités » n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. De même qu'il est plus difficile d'être Afghan à Mashhad ou Arabe à Tabriz qu'à Téhéran, l'identité kurde est plus lourde à porter à Sanandaj, *de facto* soumise à l'état de siège, que dans l'anonymat de la capitale. Inversement, les Arméniens semblent être mieux insérés dans le tissu de la République islamique à Tabriz et à Orumiyeh, notamment grâce à la qualité des relations entre leur prélat et l'*imam jomeh*, qu'à Téhéran, alors même qu'ils y affluent, vraisemblablement pour des raisons économiques. Ainsi, l'obligation d'apposer une étiquette mentionnant le statut de minorité religieuse sur la vitrine de leurs magasins d'alimentation n'est respectée que dans la capitale, et nullement, semble-t-il, à Ispahan ou à Tabriz.

La diversification de l'espace iranien s'accompagne d'une différenciation des pouvoirs locaux eux-mêmes, qui dilue à son tour la contradiction virtuelle entre le centre et la périphérie.

A Ispahan par exemple, les élites sont très divisées politiquement, comme l'a montré le déroulement des élections législatives de 1996 : les candidats locaux de la droite conservatrice ont obtenu l'annulation du premier tour du scrutin, ce qui a suscité les regrets de l'imam de la Prière du vendredi, l'ayatollah Taheri, et même du préfet, Ehsan Jahangiri, un proche, semble-t-il, de Hachemi Rafsandjani. Des militants de la mouvance extrémiste des Ansar ont même mis à sac des centres de recherche, l'école religieuse de Baqer ol-olum et une mosquée dont ils contestaient l'orientation politique. En outre, les projets d'aménagement de la ville provoquent de multiples conflits

d'intérêts entre la population et la municipalité, ou au sein de cette dernière : la destruction d'un bain safavide, Mirza Aghâ, pour percer un boulevard a suscité un tollé et la démission d'un responsable de l'Organisation du patrimoine. L'université, soucieuse d'acquérir un ancien cimetière chrétien pour s'agrandir, a rencontré la résistance, non seulement de l'importante communauté arménienne, qui assure que Shah Abbas lui avait fait don de ce terrain à titre perpétuel et souhaite y construire des logements, mais encore d'un service municipal, toujours prompt à élargir son champ d'intervention en créant un parc de divertissement supplémentaire - querelle (provisoirement ?) suspendue par la proposition d'un chercheur de classer ce site historique comme symbole du passé spécifique de la cité et de sa capacité à s'ouvrir à l'étranger (le cimetière abrite les tombes des premiers Occidentaux, certains renommés, qui étaient venus se mettre au service des Safavide).

De même, à Mashhad, si le *vaez* Tabassi n'a pas été en mesure, tant s'en faut, d'assurer la victoire de tous ses candidats dans le Khorassan lors des législatives de 1996, il a du moins montré qu'il avait le pouvoir de faire rappeler par Téhéran un préfet qui ne lui convenait pas, quitte à provoquer la signature d'une pétition par un nombre important de députés. Les tensions doivent être fréquentes entre la hiérarchie administrative et le *vaqf* (bien de mainmorte) si l'on en juge par la fréquence de rotation des responsables depuis la fin de la guerre ou par la mise en cause de Mehdi Tabassi, le propre fils du *vaez*, à propos de la direction de la zone franche de Sarakhs. L'importance du vote de gauche, l'invalidation de plusieurs candidats proches des Clercs combattants, les pressions exercées sur Farhad Jafari, un candidat indépendant qui semblait mener le peloton des candidats au lendemain du premier tour, ont rappelé en 1996 que l'hégémonie de l'Astân-e qods (littéralement « le Seuil sacré », c'est-à-dire le sanctuaire de l'imam Reza) ne doit pas trop faire illusion et que le Khorassan est plus divisé qu'il n'y paraît. Le projet qui envisage son fractionnement en trois nouvelles provinces distinctes exacerbe ces contradictions, tant est grande la rivalité entre les villes qui peuvent aspirer au statut de chef-lieu (Birjand et Gonâbâd au sud, Bojnord et Chirvan au nord), étant entendu que la décision sera essentiellement politique et tiendra compte de la coloration factionnelle des circonscriptions en même temps que de considérations démographiques, économiques et stratégiques.

Les liens entre le centre et les périphéries se diversifient eux aussi dans la mesure où ils relèvent d'une pluralité de champs sociaux - religieux, familial, politique, économique, etc. - qui ont chacun leur propre logique et entretiennent entre eux des relations de disjonction autant que de conjonction. Le potentiel explosif des principaux clivages régionaux s'en trouve ainsi limité.

Par exemple les aspirations autonomistes des Azeri, des Arabes ou des Kurdes sont inévitablement bridées par l'ampleur du phénomène migratoire, et plus spécialement par leur installation dans les grands centres urbains du pays. De même dans la sphère politique, entre 1979 et 1983, le conflit entre l'ayatollah Shariatmadari et l'imam Khomeyni n'a pas débouché sur une confrontation globale entre Tabriz et Téhéran du fait des compromis ou des échanges qui ont pu se nouer dans la sphère économique ou cléricale. Les autres grands ayatollahs ne se sont pas solidarisés avec leur pair

lorsqu'il a été défroqué, bien qu'ils aient eux aussi désapprouvé l'évolution du régime. Et même si plusieurs d'entre eux étaient également d'origine turcophone, ils ne sont pas pour autant intervenus, probablement parce que l'ethnisation d'un chiisme d'abord conçu comme une expression de l'identité iranienne restait, et demeure, fondamentalement impensable.

De façon similaire, la stratégie propre de l'Astan-e Qods, dans les domaines économique et administratif, n'exclut nullement l'alliance politique entre le vaez Tabassi et l'ayatollah Khamenei, tandis que le Khorassan apparaît à bien des égards comme le refuge des personnalités cléricales qui prennent sourdement leur distance avec l'idéologie du régime. C'est le cas de l'ayatollah Vahid Khorassani, qui a contesté l'accession du Guide de la Révolution au rang de source d'imitation en 1995, voire le principe même du *velayat-e faqih* (gouvernement du jurisconsulte), ou de l'ayatollah Hassan Abtahi, qui privilégie la conception ésotérique du chiisme, et notamment l'oniromancie, malgré l'orientation rationaliste de la religion officielle.

Enfin, à Ispahan, le clergé affiche plus nettement encore ses réticences à l'encontre du pouvoir central, ce qui, nous l'avons vu, n'est pas sans conséquences électorales et a conduit le Guide de la Révolution à imposer, après la mort de l'ayatollah Safi, l'ayatollah Mazaheri comme délégué et comme directeur de l'école théologique, pour contrer l'éventuel choix de l'*imam jom'eh*, l'ayatollah Taheri, ou, sans doute plus vraisemblablement, de l'un de ses proches, l'ayatollah Emami.

Il importe de noter que ces différents champs - politique, économique, religieux, etc. - , eux-mêmes différenciés l'un par rapport à l'autre, ne constituent pas non plus des facteurs univoques d'alignement ou de conflit. Les familles ou les voisinages, par exemple, ne sont pas à l'abri de telles contradictions. Ali Khamenei et Mir Hossein Moussavi, pour être originaires de la même ville de Khameneh, n'en ont pas moins de mauvaises relations. Hadi Khamenei est un leader de l'Association des clercs combattants qui conteste l'orientation de la Société du clergé combattant dont son frère est proche. Quant au frère de Nategh Nouri, il se serait exclamé qu'il deviendrait berger si celui-ci était élu président de la République !

Paradoxalement, la globalisation (ou la mondialisation), dont la République islamique ne s'est nullement déconnectée, malgré son souci de lutter contre l'« agression culturelle », contribue à l'unification du pays.

Le développement des moyens de communication et des médias modernes favorise la diffusion de messages homogènes sur tout le territoire, qui transcendent les clivages sociaux, régionaux et ethniques. Un style national s'est largement imposé, que l'on retrouve aussi bien dans le domaine vestimentaire - généralisation de différentes lignes de la tenue féminine islamique, y compris dans les bourgs où elles sont devenues des signes de distinction et de citoyenneté, par opposition au *tchador* traditionnel - que dans le domaine alimentaire - généralisation de la consommation de pains fantaisie, de *sândevisch* de *sosis* et de *mortâdel*, ou de *pitzâ* et de *hamburger*. Le paysage urbain est également concerné, avec la multiplication des façades en marbre blanc, des parcs et des terre-pleins, ainsi que l'aménagement des appartements, avec par exemple la

banalisation des cuisines *open*, « à l'américaine ». Il est d'ailleurs significatif que ce processus d'unification culturelle ne consiste pas simplement en l'imposition de codes centraux, émis par Téhéran, mais opère également par cooptation et réinvention de pratiques particularistes et provinciales (*mahalli*). La radio, la télévision, les centres culturels reprennent de plus en plus les répertoires musicaux kurde, turkmène, azeri, lor (mais non arabe, ce style restant associé à la musique légère dépravée de l'Ancien régime). Fait nouveau, les interprètes de la musique persane classique (*sonnati*) ne répugnent plus à les reprendre à leur tour discrètement dans leurs spectacles. Les belles de la capitale aiment porter le foulard du Khouzistan. La consommation du *samusa* arabe se répand. La mode est au tourisme familial ou aux voyages organisés qui permettent de découvrir les richesses naturelles et archéologiques du pays en même temps que la variété de ses traditions culturelles, fût-ce au prix d'un travail de réinvention tout à fait comparable à celui que relèvent les études anthropologiques de la société française contemporaine et de sa « muséification »¹⁵. L'intensification des échanges entre l'Iran et les communautés iraniennes installées en Amérique du Nord, en Europe occidentale, en Turquie, en Israël, au Liban, dans le Golfe et, sur un mode différent, au Japon¹⁶ contribue elle aussi à l'émergence d'une identité nationale moderne dont la production est désormais partiellement délocalisée. Ainsi, l'enseignement de la langue persane fait l'objet d'une demande croissante de la part de la diaspora, y compris en Israël, et les cassettes vidéo enregistrées sur la côte ouest des Etats-Unis font maintenant partie du paysage audiovisuel iranien, étant entendu qu'elles reflètent elles-mêmes la diversité de l'émigration et l'importance en son sein des Juifs, des Arméniens, des Zoroastriens et des Bahai¹⁷.

En définitive, la République islamique est actuellement dans une phase de recomposition des différents équilibres entre le centre et ses périphéries régionales ou ethniques. Ces dernières tendent à se déterritorialiser du fait de l'exode rural et de l'urbanisation. Plus qu'une fragmentation susceptible de remettre en cause l'unité du pays, le processus qui prévaut est la genèse d'une véritable société nationale, différenciée, de plus en plus citadine, largement ouverte sur son environnement régional (Golfe, Syrie, Asie centrale, Turquie) mais aussi, grâce à la diaspora et à l'émigration, sur les grandes métropoles mondiales (Los Angeles, Montréal, Paris, Londres, Berlin, Genève, Tokyo). C'est la raison pour laquelle le terme même de « minorité » rend mal compte du caractère pluriculturel, pluriethnique, voire plurinational de l'Iran : d'une certaine manière la République a substitué à la logique essentiellement politique de la centralisation impériale une approche plus globale de l'*islamic* (ou *republican*) *Iranian way of life* qui lui donne son assise, voire sa force. Il va

¹⁵ Jean-Pierre Warnier, Céline Rosselin, dir., *Authentifier la marchandise. Anthropologie critique de la quête d'authenticité*, Paris, L'Harmattan, 1996.

¹⁶ Les premiers Iraniens qui ont émigré au Japon après la Révolution semblent avoir été des sportifs du sud de Téhéran ; le mouvement s'est amplifié par la suite.

¹⁷ Hamid Naficy, *The Making of Exile Culture. Iranian Television in Los Angeles*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1993.

sans dire que la formation d'une telle société nationale n'exclut pas de réelles tensions, en particulier entre chiites et sunnites, dissensions qui peuvent se trouver exacerbées par l'évolution ou les agissements des pays voisins (Arabie Saoudite, Pakistan, Afghanistan, Azerbaïdjan, Ouzbekistan) et la volonté de déstabilisation des Etats-Unis. Mais le jeu factionnel avec lequel tend à se confondre la vie politique devrait continuer d'institutionnaliser la dialectique du centre et des périphéries, de pair avec les mutations de l'économie marchande ou spéculative. Il est possible qu'il porte de plus en plus explicitement, dans les années à venir, sur le débat entre « jacobins » et « girondins », débat que la guerre provoquée par l'Irak avait très vite tranché en faveur des premiers. Ce clivage divise chacun des grands courants politiques qui sont aux prises : au sein de la droite conservatrice, des hommes comme Ali Laridjani et Ali-Akbar Velayati sont sans doute plus centralisateurs et étatistes que les *motalefeh*¹⁸ issus du bazar ou de la Chambre de commerce. Parmi les Serviteurs de la reconstruction, un Gholam-Hosseïn Karbastchi, le puissant maire de Téhéran de 1989 à 1998, est un réformiste trop vigoureux pour ne pas être un technocrate dont le style tranche avec la démarche plus politique et plus sensible aux évolutions de la société civile d'une Faezeh Hachemi. Passablement traditionaliste, pragmatique plus encore qu'un Hachemi Rafsandjani, Ali-Akbar Nateq Nouri aurait vraisemblablement été plus proche de la démarche « girondine » en raison de ses liens avec les *motalefeh* s'il avait été élu président de la République en 1997. Mais son conservatisme foncier l'aurait amené à chercher à contrecarrer, au moins dans un premier temps, les dynamiques les plus hétérodoxes de la société, par exemple dans le domaine de la morale.

Reste à savoir s'il aurait pu aller très loin dans ce sens. En effet, la différenciation croissante des champs sociaux a profondément transformé les données du problème depuis le début des années quatre-vingt en engendrant une société civile encore embryonnaire, mais relativement autonome par rapport à l'Etat, et qui se structure par l'intermédiaire de la presse, des associations - en particulier professionnelles -, des centres sportifs ou culturels. On ne dira jamais assez que les institutions religieuses, irréductibles au champ politique, fût-ce celui de la République islamique, jouent un rôle décisif dans une telle évolution. Par exemple, les grandes mosquées urbaines, à l'image de la mosquée de Lorzadeh, dans le sud de Téhéran, tendent à s'ériger en complexes polyvalents proposant une multitude de services dans les domaines de l'enseignement, de la culture, des arts martiaux, de la banque, des activités caritatives et de la santé, voire de la sécurité par l'intermédiaire des centres de *bassidje*. L'affirmation des régions, tant dans le domaine économique que dans celui de la culture matérielle ou des expressions identitaires, est un élément constitutif de ce devenir.

Que la société politique en prenne acte à son tour est inéluctable, comme l'ont prouvé d'abord le déroulement des élections législatives du printemps 1996, aussi chaotique qu'il ait été, puis les péripéties de la discussion budgétaire relative aux crédits attribués au développement économique des régions, au mois de janvier 1997,

¹⁸ Littéralement coalition : courant politique composé notamment des grands *bazari*.

et enfin la victoire de Mohammad Khatami cinq mois plus tard. Ce dernier a d'ailleurs obtenu quelques-uns de ses meilleurs résultats dans les provinces frontalières qui semblent avoir vu dans sa candidature une opportunité tout à la fois de secouer le joug des élites locales traditionnelles et d'accroître la participation politique aux institutions de la République, et donc, par voie de conséquence, au devenir des régions. Bien qu'il soit trop tôt pour émettre un jugement sur l'action du nouveau gouvernement, on peut remarquer qu'il paraît ne pas avoir oublié ses promesses électorales : il multiplie les visites officielles, les déclarations et les nominations administratives, donnant le sentiment d'accorder une grande importance à la question régionale, et il a enfin fait adopter la loi relative à l'élection de « Conseils islamiques des villes, des banlieues et des villages », véritable arlésienne de la République depuis la Révolution. L'analyse de la campagne et des résultats de la consultation du 26 février 1999 demanderait à elle seule une recherche spécifique. Soulignons simplement que ce n'est pas un hasard si le problème de la décentralisation a focalisé le rude débat politique qui se poursuit depuis un an, dans un climat singulièrement tendu : la recomposition de la société nationale est en effet un enjeu majeur pour l'Iran.

Il importe donc de mieux comprendre ce processus. L'étude du développement des relations du pays avec la rive sud du Golfe devrait nous y aider.

LA NOUVELLE FRONTIERE DE L'IRAN : LE GOLFE

Le 3 juillet 1988, un navire américain, le *Vincennes*, se croyant attaqué par l'aviation iranienne, abat d'un tir de missile un Airbus d'Iran Air assurant un vol régulier entre Téhéran et Dubaï. Cet événement tragique donne à lui seul une idée des illusions d'optique que peut susciter la réalité sociale et économique du Golfe. A l'instar des chancelleries et des médias du monde entier, les marins du *Vincennes* étaient obsédés par les relations inter-étatiques dans la région, non sans raison puisqu'un conflit meurtrier opposait l'Iran et l'Irak depuis huit ans. Mais ils ne voyaient peut-être pas suffisamment que sous le couvert de cette guerre se tissait un autre type de relations entre les deux rives du Golfe : celles auxquelles participaient les 290 passagers de l'Airbus, parmi lesquels un bon nombre de femmes et d'enfants. Il va de soi que les échanges entre l'Iran et les autres pays du Golfe, qui s'étaient intensifiés depuis le début de la décennie, n'ont cessé de progresser après la fin de la guerre, au fur et à mesure que le gouvernement iranien a libéralisé son commerce extérieur et que l'aggravation de la crise a favorisé l'économie informelle. Que l'on en juge.

Les Emirats arabes unis (EAU) figurent parmi les tout premiers partenaires commerciaux de l'Iran. Certes, les particularités et les déficiences de l'appareil

statistique disponible¹⁹ ne facilitent pas l'analyse du commerce extérieur de la République islamique. Néanmoins, il est établi que les EAU constituent, selon les années, le quatrième ou le cinquième partenaire commercial de l'Iran. Ainsi, en 1996, ils en étaient le deuxième fournisseur, après l'Allemagne, et le cinquième acheteur. Encore faut-il ajouter que les EAU n'importent pas de produits pétroliers et que la forte augmentation de leurs acquisitions (+ 17 % par rapport à 1995) concernait les produits agro-alimentaires, les produits d'artisanat, le textile et d'autres biens de consommation, Dubaï pouvant servir de point de réexpédition vers le reste du monde. Encore incomplètes à la fin de l'année 1998, les statistiques de 1997 marquaient un net fléchissement des échanges de l'Iran avec les EAU, que semble avoir accentué l'année 1998. Mais cette évolution résulte des mesures drastiques de restriction des importations auxquelles la détérioration des cours du pétrole et le remboursement de la dette ont contraint le gouvernement iranien, plus que d'une inversion profonde de tendance. Il est de toute façon probable que ces données doivent être contrebalancées par l'évidente intensification des échanges informels, sur laquelle nous reviendrons.

La prééminence du commerce entre l'Iran et les EAU ne doit pas pour autant occulter ses échanges avec les autres pays riverains du Golfe : l'Irak, le Koweït, Bahrein, Qatar, l'Arabie Saoudite, Oman, et le Pakistan, ces deux derniers Etats étant en réalité baignés par la mer d'Oman mais étant dans les faits étroitement intégrés à l'espace du Golfe persique. Avec le Koweït, notamment, les relations se sont améliorées depuis la guerre de 1991, comme l'a encore illustré la visite à Téhéran en mars dernier du Premier ministre de l'émirat, cheikh Saad al-Abdallah Al-Sabah, juste après la signature d'un accord entre les deux pays destiné à développer leur coopération commerciale dans les zones franches. Les Iraniens peuvent désormais se rendre dans la zone libre koweïtienne de Shuwaaykh sans restrictions, et même entrer à Koweït City pour quelques heures. Une liaison maritime devrait être assurée toutes les heures, et les autorités s'attendent à ce que quelque mille voyageurs iraniens profitent quotidiennement de cette opportunité²⁰. Pour des raisons évidentes, les échanges officiels sont moins importants avec l'Irak, mais la frontière a été rouverte et 3 000 pèlerins iraniens s'y sont rendus chaque semaine en 1998.

¹⁹ Les données de Téhéran sont publiées par année calendaire iranienne, laquelle débute le 21 mars et chevauche donc les années du calendrier grégorien : toute comparaison avec d'autres sources s'en trouve contrariée. En outre, la parution de ces statistiques est tardive : les dernières disponibles remontent à 1997. Par ailleurs aucune donnée valable n'est communiquée en ce qui concerne la destination des exportations des produits pétroliers, ou même plus généralement des exportations par voie maritime - soient plus de 80 % des exportations totales ! – dont la destination finale n'est pas mentionnée. Le caractère très approximatif des statistiques iraniennes est manifeste en ce qui concerne les échanges avec les EAU, l'Irak, l'Afghanistan ou l'Azerbaïdjan, puisque celles-ci, par définition, ne prennent pas en considération le commerce informel et ne cherchent pas non plus à l'estimer. De plus, la confrontation des chiffres iraniens avec ceux des services économiques étrangers est affectée par les problèmes de conversion en dollars, selon des taux approximatifs, sans même parler de la question insoluble de la pluralité des taux de change de la monnaie nationale (voir Annexes en fin de document).

²⁰ *Nord-Sud Export*, 10 avril 1999. Ces prévisions paraissent quelque peu irréalistes. Le nombre des liaisons maritimes hebdomadaires entre le Koweït et l'Iran était de trois en été 1998, dont deux assurées par la navigation iranienne, Negin, et un par la navigation koweïtienne, Sharezad Express.

Au sein des EAU, Dubaï occupe incontestablement la première place. C'est le port principal de réexportation de marchandises à destination de l'Iran. Ainsi, selon les sources occidentales, celui-ci aurait absorbé en 1994 39,2 % (soit 3,4 milliards de dollars) des flux de réexportation des EAU (8,7 milliards de dollars) lesquels transitent à hauteur de 82 % par Dubaï. En fait, on considère généralement que près de 40 % des biens importés par Dubaï sont réexportés, officiellement ou clandestinement, vers l'Iran, la tendance étant néanmoins à la baisse en raison de la dépréciation du rial²¹.

La place de Dubaï dans le commerce iranien s'explique sur le court terme par les avantages comparatifs dont cette « cité entrepôt »²² s'est dotée. L'efficacité de ses installations portuaires et de sa zone franche Djabal Ali, en particulier, incitent nombre des clients de l'Iran à l'utiliser comme plate-forme de réexportation, plutôt que de décharger dans les ports jugés moins compétitifs de la République. Les facilités de crédit, de paiement ou de change qu'octroient les commerçants iraniens de la place à leurs compatriotes sont également des arguments qui jouent en sa faveur. En outre, l'embargo américain de 1995 a contraint les entreprises d'Amérique du Nord à faire transiter leurs exportations à destination de l'Iran par Dubaï : de 1990 - date à laquelle ils sont revenus sur le marché iranien - à 1994, les Etats-Unis se sont imposés comme le quatrième exportateur vers l'Iran, à hauteur de 850 à 1 000 millions de dollars, pour l'essentiel en transitant par des pays tiers, dont Dubaï précisément. L'embargo n'a naturellement pas interrompu ce flux, même si les statistiques disponibles affirment le contraire. Tout au plus peut-on estimer qu'il engendre un surcoût des produits américains de 30 à 100 % sur le marché iranien par rapport aux prix normaux. On pense notamment que, sur 2 milliards d'importation annuelle dans le secteur des biens d'équipement destinés à l'industrie pétrochimique ou à l'extraction du pétrole et du gaz, près de la moitié serait d'origine américaine. De même, les matériels informatiques américains continuent d'entrer en Iran, notamment par l'intermédiaire de réseaux pakistanais et indiens : la profession estime ces importations à 100 millions de dollars par an, dont 70 % pénétreraient en fraude, les sanctions ayant fait grimper les prix de quelque 30 %. D'une façon générale, environ 200 filiales américaines, dont le marché iranien n'est vraisemblablement pas la dernière préoccupation, sont installées à Dubaï.

En effet, pour saisir la réalité, il convient évidemment d'appréhender les flux de l'économie dite informelle ou invisible - les économistes iraniens parlent de l'économie de l'ombre (*sâye*) - en dehors même du contournement de l'embargo américain, qu'il s'agisse du simple commerce de valise, ou des fraudes et de la contrebande.

²¹ Christophe Ayad, « Dubaï, haut lieu du trafic avec l'Irak », *Libération*, 6-7 juin 1998. Les sources occidentales estiment que les réexportations frauduleuses de Dubaï vers l'Iran sont égales aux réexportations déclarées en douane. Selon la Chambre de commerce, d'industrie et des mines de Téhéran, la part de l'Iran dans les réexportations de Dubaï a été de 60,6 % en 1993, 65 % en 1994, 51,2 % en 1995 (*Akhbar*, 06.11.1375/1997). Ces estimations sont à rapprocher des statistiques données par la douane de Sharjah : en 1997, l'Iran a été la première destination des réexportations de cet émirat, soit 20 % (*Nâmeh otâq-e bâzargani*, 9, 1376/1997, p. 57). Il est probable que Sharjah a capté une part des réexportations de Dubaï vers l'Iran.

²² Roland Marchal, « Dubaï : le développement d'une cité-entrepôt dans le Golfe », *Les Etudes du Ceri*, n°28, juin 1997.

L'augmentation du trafic des voyageurs donne une idée, même approximative, du premier. Selon les dernières estimations, 6 000 Iraniens se rendent chaque semaine à Dubaï, que rejoignent 60 vols hebdomadaires (dont 20 au départ de Téhéran et 11 au départ de Chiraz)²³.

Il est plus difficile d'obtenir des renseignements en ce qui concerne la fraude et la contrebande entre l'Iran et les pays du Golfe. Mais leur importance ne fait pas l'ombre d'un doute même aux yeux des responsables iraniens. Ainsi, en août 1998, le ministre du Commerce, Mohammad Shariatmadari, estimait, lors d'un séminaire consacré au phénomène, que « 50 % des produits mis en vente dans les centres les plus luxueux de Téhéran » étaient entrés dans le pays en contrebande. Un autre orateur évaluait à 3 milliards de dollars par an les biens importés en contrebande²⁴. Et le directeur des Douanes pensait pour sa part que pas moins de 300 millions de dollars de produits manufacturés théoriquement interdits à l'importation transitaient chaque année illégalement des zones franches iraniennes vers l'économie nationale²⁵. Pour le seul port de Shahid Radjai à Bandar Abbas, les statistiques indiquent des prises douanières de 28 749 074 000 rials pour l'année 1996, et de 31 478 822 000 pour l'année 1997²⁶.

L'une des fraudes qui indisposent le plus les experts et responsables du gouvernement est celle concernant les produits raffinés, rendue possible par la politique des prix outrancièrement subventionnés que pratique le gouvernement iranien : à hauteur de 500 000 litres par jour, la contrebande de l'essence vers la Turquie, mais aussi vers les EAU et le Pakistan serait la seconde source de revenus illicites en Iran, après le trafic d'opium²⁷. Et les opérateurs qui assurent par barges l'exportation de produits pétroliers irakiens, en particulier du fuel, en contournant les sanctions des Nations unies, empruntent les eaux territoriales iraniennes pour traverser au dernier moment le Golfe et rejoindre les tankers qui croisent au large de Dubaï ou d'Oman. Ce à quoi il faut ajouter une contrebande de produits non pétroliers, dont les experts pensent qu'elle rapporte annuellement environ 1 milliard de dollars à l'Iran.

Même des produits apparemment moins sensibles font l'objet de fraudes. Ainsi, 30 % des exportations d'abricots secs seraient frauduleux, ce qui contribue à expliquer la

²³ *Farda*, 01.07.1377/1988.

²⁴ *Rouznameh zan*, 20.05.1377/1998. Le vice-ministre de l'Economie donne une évaluation plus nuancée : de 1,2 à 1,6 milliard de dollars. Il estime l'économie souterraine à une fourchette de 15 à 30 % des « activités économiques » (*sic*) (*Hamshahri*, 21.08.1377/1998).

²⁵ *Abrar eghtesadi*, 15.05.1377/1998.

²⁶ Source : douane de Shahid Radjai.

²⁷ Fin 1998, l'essence coûtait 200 rials par litre en Iran, mais 4 544 en Turquie, 2 778 au Pakistan, 1 917 dans les EAU, 405 au Turkmenistan. A la pompe, le coût de revient du carburant s'élevait à la même époque à 900 rials. Le Majles a approuvé le prix de 350 rials dans le nouveau budget (le gouvernement réclamait un prix de 750 rials). Sur la frontière pakistanaise par exemple, le simple fait de franchir la frontière avec un réservoir plein est lucratif.

chute spectaculaire de la part de marché de l'Iran dans cette filière : selon *Aineh Eghtesad*, elle est passée de 60 % du marché mondial dans les années soixante-dix à 5 % en 1990²⁸. L'exportation des pistaches, très appréciées du consommateur étranger en raison de leur qualité, qui représente 54 % des ventes internationales de ce fruit, connaît des trafics similaires. L'exportation frauduleuse de caviar, en dehors du monopole d'Etat, emprunte la voie pakistanaise, peut-être pour rejoindre Dubaï à des fins de réexportation. Celle des tapis à destination de l'Europe passe également par la « cité entrepôt »²⁹. Les pêcheurs de Khorramshahr et de Boushehr revendent de préférence leurs poissons à Koweït City, nonobstant la réglementation iranienne, tandis que leurs collègues des ports du Sud-Est, et notamment de Bandar Abbas et de Minab, font de même à Ghassab, sur la côte omanaise. Les fraudes sur les produits en transit à destination de l'Afghanistan, du Caucase ou de l'Asie centrale sont également considérables, de l'avis général, l'Iran étant la porte d'entrée naturelle de ces régions en raison de sa situation géographique.

En outre, l'Iran est devenu le pivot d'échanges criminels d'un montant considérable, sur un axe est-ouest. C'est un pays de transit incontournable pour les trafiquants de narcotiques : les saisies qu'il réalise représentent 85 % des saisies mondiales d'opium. Lui-même incarne un marché non négligeable, avec ses 1,2 million d'héroïnomanes³⁰. Une quantité considérable de médicaments périmés ou commercialisés sans aucune précaution de conservation est également écoulee illégalement, et tout aussi criminellement. Les espèces animales protégées, notamment les oiseaux de proie prisés par les chasseurs arabes, sont elles aussi l'objet de trafics.

Ces échanges commerciaux invisibles s'accompagnent de flux financiers en liquidités considérables, que le président de la Chambre de commerce, des industries et des mines, Ali-Naghi Khamoushi, évaluait en août 1998 à quelque 5 à 7 milliards de dollars, en déplorant que le système bancaire iranien soit incapable de drainer ces capitaux³¹. Tant et si bien que Dubaï peut être considérée comme la place financière où se détermine le cours du rial et vers où s'effectue une véritable fuite de capitaux : la monnaie iranienne a perdu environ 20 % de sa valeur par rapport au dollar au cours des quatre premiers mois de 1998, puis à nouveau 50 % entre septembre et février 1999³².

L'une des manifestations - et l'un des rouages - de l'ampleur des échanges entre l'Iran et les pays du Golfe est la présence dans les émirats, et singulièrement à Dubaï,

²⁸ *Aineh eghtesad*, 4, 1369/1990, pp. 32-35.

²⁹ *Keyhan*, 23.05.1375/1996.

³⁰ En revanche, l'Iran n'offre guère de moyens de blanchiment de l'argent de la drogue, sinon peut-être par le biais des marchés de l'or et de l'immobilier : son système bancaire notamment ne le permet pas.

³¹ *Shoma*, 29.05.1377/1998.

³² Voir par exemple *Financial Times*, 14 avril 1998 : le 13 avril 1998, les cambistes de la « cité entrepôt » cessèrent d'accepter le rial à la suite de la chute de 13 % de celui-ci en trois jours.

depuis les années 1920, d'une importante communauté iranienne qui ne cesse de se renforcer du fait de l'ouverture de représentations d'un nombre croissant d'entreprises et de fondations de la République, de l'intensification du commerce de valise ou de la contrebande, de la multiplication des voyages d'affaires ou de tourisme commercial, et de l'accélération de l'émigration clandestine. Dans l'ensemble des EAU, la population immigrée d'origine iranienne représenterait 17 % d'une population totale de 2,3 millions d'habitants recensée en décembre 1995, et 70 000 citoyens émiratis seraient de souche iranienne³³. En réalité il faut également tenir compte des visiteurs de plus ou moins longue durée, voire des doubles résidents qui vivent à cheval sur les deux rives du Golfe, ou des Iraniens de la diaspora qui mènent leurs affaires avec l'Iran à partir de la plate-forme des EAU. Et le nombre des sociétés émirato-iraniennes immatriculées à Dubaï est passé de 1 489 à 2 614 de 1996 à septembre 1998³⁴.

Comme nous le verrons plus loin, il est impossible de comprendre l'économie réelle du Golfe si l'on fait abstraction, d'une part, de cette osmose entre les sociétés riveraines et, de l'autre, de son arrière-plan historique.

Par ailleurs, le développement des relations entre l'Iran et les Etats du Golfe est allé de pair avec d'autres évolutions dont il est indissociable. En premier lieu, l'administration Rafsandjani, dans son souci de libéraliser le commerce extérieur de l'Iran, a revitalisé ou créé des zones franches sur le territoire national - celles des îles de Kish et de Qeshm et du port de Tchabahar, à 200 km à l'est de Bandar Abbas - et des zones économiques spéciales, 11 au total, en particulier celles de Sarakhs, Khorramshahr, Sirdjan, Bam, Boushehr, Astara... La plupart de ces pôles travaillent avec Dubaï, en même temps qu'ils espèrent la copier, voire la concurrencer. C'est le cas de Sarakhs, à la frontière avec le Turkmenistan, desservie par une ligne de chemin de fer depuis mai 1996 et par un aéroport international. L'Astan-e Qods y a construit des installations de stockage de biens destinés à l'Asie centrale, utilisées par les commerçants émiratis³⁵.

En second lieu, un nombre non négligeable de ressortissants des autres Etats du Golfe fréquentent l'Iran et y séjournent pour des durées plus ou moins longues. Hormis les réfugiés originaires d'Irak (*mo'âved*) sur lesquels nous reviendrons, les croyants chiites des Emirats, d'Arabie Saoudite, de Qatar, de Koweït, et de Bahrein - en attendant ceux d'Irak -se rendent en pèlerinage sur les lieux saints iraniens, notamment à Mashhad. Un tourisme arabe de luxe s'est développé dans les provinces méridionales de l'Iran, renouant avec les jours fastes de l'Empire : les pétronotables apprécient de se reposer dans la fraîcheur toute relative de la rive nord du Golfe et aiment surtout y chasser. De façon plus diffuse, la société iranienne n'est pas dénuée

³³ Le quotidien *Akhbar* estimait quant à lui à 120 ou 150 000 le nombre d'Iraniens travaillant à Dubaï, dans le commerce, la finance, les assurances, les services, la santé, l'enseignement mais aussi le bâtiment (*Akhbar*, 06.11.1375/1996).

³⁴ Source : Chambre de commerce et d'industries, Dubaï, septembre 1998.

³⁵ A terme, la construction du tronçon Mashhad-Bafq devrait raccourcir la liaison ferrée entre Bandar Abbas et le Turkmenistan (*Abrar eghtesadi*, 01.07.1377/1998).

de charmes aux yeux des Emiratis, en partie grâce à l'existence d'une véritable culture urbaine. La République islamique est évidemment plus attrayante à leurs yeux qu'à ceux des Occidentaux, et le développement d'un tourisme de classe moyenne, éventuellement associé à la fréquentation des pèlerinages, en témoigne.

Enfin, l'amélioration spectaculaire et réelle des relations entre Téhéran et les principales capitales du monde arabe est à la fois une illustration, un produit et un facteur de l'intensification des échanges entre les deux rives du Golfe, même si on a constaté ces derniers mois une crispation du CCG confronté aux revendications territoriales et au programme balistique iraniens. D'une part, les Emirats arabes unis - en tout cas les émirats septentrionaux, le Cheikh Zayed d'Abou Dabi se montrant plus intransigeant - craignent moins l'Iran qu'ils ne le laissent entendre dans leur presse et au travers des protestations contre l'occupation, en 1992, des deux Tomb et d'Abou Moussa par les troupes de Téhéran. Le fondement juridique de leurs revendications n'est sans doute pas incontestable et, de toute façon, l'Arabie Saoudite représente pour eux un danger aussi patent que l'Iran. Force est d'observer qu'ils ont désapprouvé la politique américaine de « double endiguement » et que les milieux dynastiques de Sharjah et de Dubaï sont même notoirement pro-iraniens pour des raisons familiales, voire économiques : l'émir de Sharjah est par exemple associé à la NIOC pour l'exploitation du champ gazier de Crescent Petroleum, à quelques encablures d'Abou Moussa, et les marchands des petits émirats du nord sont impliqués dans la contrebande du fuel irakien qui transite par la côte iranienne. Il en va de même de Qatar, qui par exemple n'a nullement contesté le projet de développement du gisement *off shore* de Balal par Elf et Bow Valley, à proximité de sa frontière maritime, et dont la famille régnante est elle aussi d'origine iranienne. En ce qui concerne Bahreïn, personne dans la région ne prend véritablement au sérieux les allégations des autorités de Manama relatives aux ingérences iraniennes dans la contestation de la communauté chiite. D'autre part, Riyad a amorcé un net rapprochement avec l'Iran, que devrait conforter le prince héritier Abdallah dans les années à venir. Cette réconciliation entre Téhéran et les capitales arabes, de plus en plus évidente depuis l'élection présidentielle, a été consacrée lors de la conférence des pays islamiques en décembre 1997 et de la visite officielle de Mohammad Khatami en mai 1999.

Influence des échanges avec les pays du golfe sur la recomposition de la société iranienne

Le développement des échanges a contribué à la restructuration de l'espace national en le rééquilibrant et en favorisant sa différenciation. Sous l'Ancien régime, l'épicentre du pays était clairement situé au nord, compte tenu de la centralisation politique autour de Téhéran et du poids économique de l'Azerbaïdjan, du Khorassan et des provinces de la Caspienne. Au sud, les provinces du Khouzistan et de Boushehr avaient surtout une importance pétrolière et militaire. C'étaient des enclaves largement contrôlées par

la NIOC et l'armée, même si l'administration du Shah prévoyait déjà, pour des raisons stratégiques, de faire de Bandar Abbas la véritable porte sur les mers chaudes, jugeant le port de Khorramshahr à la fois trop vulnérable et compromis par le régime des eaux du Tigre, de l'Euphrate et du Karoun. La côte méridionale était considérée comme particulièrement déshéritée et insalubre. L'essayiste Jalal Al-e Ahmad parlait ainsi de la « Perle orpheline du Golfe » au sujet de l'île de Khark. Les témoignages de l'écrivain communiste Rassoul Parvizi, de Gholamhossein Saedi ou de Sadegh Tchoubak, entre les années quarante et soixante-dix, sont également très instructifs à ce sujet. Il n'est pas anodin que le sud ait été le lieu de relégation des proscrits politiques ou des lépreux. Enfin, à titre d'exemple, un port comme Bandar Abbas manquait encore d'eau potable dans les années soixante-dix.

En réalité - et nous y reviendrons - les choses étaient plus complexes puisque les provinces méridionales participaient directement aux échanges avec le sous-continent indien, les villes saintes de l'islam et l'Occident, notamment par l'intermédiaire du port de Boushehr, et que ces antécédents historiques les ont sans doute aidées à saisir les opportunités offertes par la nouvelle économie régionale dans les années quatre-vingt. Mais, quoi qu'il en soit, la géographie humaine de l'Iran est aujourd'hui bien différente, et plusieurs pôles économiques s'affirment dans le sud. Si le déclin de Khorramshahr semble irréversible du fait de sa destruction pendant la guerre et de l'échec de sa reconstruction, Bandar Abbas, dont la population est passée de 201 642 à 273 578 habitants de 1986 à 1996 (+ 35,7 %), a connu un essor fulgurant avec l'aménagement en 1984 du complexe de Shahid Radjai, situé à vingt kilomètres à l'ouest de la ville. Le port dispose aujourd'hui de trois bassins destinés au trafic vrac, au traitement des conteneurs et aux produits pétroliers raffinés, et de huit kilomètres de postes à quai. Il peut recevoir 40 bateaux de haute mer, dont des navires de type « panamax » et « post-panamax ». Il emploie en permanence 2 500 personnes, auxquelles s'ajoutent 2 000 dockers intérimaires pour le vrac. Depuis 1996, il est relié à l'Asie centrale par l'extension du réseau ferré iranien, et à terme la construction d'une ligne directe vers Sarakhs améliorera encore son insertion dans l'espace régional. Situé juste avant l'entrée du détroit d'Ormuz, Shahid Radjai ménage un gain de temps d'une dizaine d'heures par rapport au port de Djabal Ali à Dubaï. Selon les projets des autorités, il sera flanqué d'un port en eau profonde sur l'île de Qeshm, qu'un pont de 2,5 kilomètres devrait relier au continent.

Dans l'ombre de Bandar Abbas, Boushehr connaît un regain d'activité lié au dynamisme de Shiraz, et profite du déclin de Khorramshahr avec laquelle elle entretient des liens étroits depuis le lendemain de la Première Guerre mondiale par le biais de nombreux flux migratoires (afflux de Boushehri à Khorramshahr à la faveur du boom pétrolier, exode de Khorramshahri à Boushehr du fait de la guerre avec l'Irak). Quant au petit port de Lengueh, historiquement tourné vers la Côte des pirates mais qui avait connu une terrible période de décadence et ne comptait plus guère que 6 000 habitants dans les années soixante, il s'est aujourd'hui redressé et s'est spécialisé dans l'exportation, souvent informelle, de produits agricoles vers les Emirats arabes unis.

Le choix de ces différents ports par les opérateurs économiques dépend de facteurs

strictement géographiques, mais aussi de la valeur ajoutée des marchandises, Bandar Abbas offrant sans conteste aux commerçants les meilleures garanties³⁶.

La croissance de la façade côtière est désormais indissociable de celle de l'*hinterland*, comme l'atteste la progression démographique de ce dernier. Les cultures maraîchères dans la région de Shiraz, l'élevage dans la région de Minab, l'artisanat des nattes à Bashagerd dans cette même région du Hormozgan, ont connu un véritable boom, qu'ont favorisé de nombreux investissements publics, en particulier dans le secteur des infrastructures de transports et dans celui des barrages, et qui entraîne désormais une industrialisation de transformation non négligeable, en particulier dans la filière des conserveries³⁷. De ce fait, Shiraz est devenue une métropole dont la population est passée de 425 813 habitants en 1976 à 1 053 025 en 1996³⁸, notamment en raison d'un fort exode rural. Les habitants d'origine sont inquiets et voient d'un mauvais œil la descente dans leurs faubourgs des « tribus » venues de Mamasani, de Yassoudj et de Nourab.

La montée en puissance du Sud grâce à l'intensification de ses échanges avec le Golfe se traduit par l'arrivée sur le devant de la scène de communautés ou de réseaux qui semblaient particulièrement déshérités ou n'avaient même aucune existence sociale aux yeux des Téhéranais, quel que fût au demeurant leur rôle historique effectif³⁹. Ainsi les Bandar Lenguehi, les Grâshi, les Lâri, les Bastaki, les Lâmerdi, les Evazi, qui avaient émigré en nombre dès le début du siècle à Dubaï à la suite de la réforme douanière de 1902 décrétée par les Belges⁴⁰, de l'imposition de la conscription, de l'interdiction du port du voile par Reza Shah en 1935, et plus largement à cause du sous-développement de leur région, de la pénurie d'eau potable et de la malaria endémique, sont aujourd'hui des opérateurs iraniens dominants dans la « cité-entrepôt ». Ils investissent volontiers, en tant qu'évergètes, dans leur province d'origine en y construisant des mosquées, des hôpitaux, des universités, voire des aéroports comme à Lâr et à Lâmerd. De même, les Baloutches, les Minâbi et les Bandar Abbasi, qui ont traditionnellement fourni de nombreux agents administratifs, aujourd'hui détenteurs de la double nationalité émiratie et iranienne, utilisent cette connexion pour exporter leur bétail et tirent d'immenses profits de leur position privilégiée d'intermédiaires.

A ces réalités s'ajoutent non seulement le rôle des zones franches de Kish, de

³⁶ Markaz motale'ât-e barnâme rizi va eghtesâdi, « Barrasi-e 'amalkard va emkânât-e belghovveh sâderât-e barkhi mahsoulât-e zerâ'ati dar ostân-e fârs », *Seminâr-e keshâvarzi-e iran va bâzârha-ye djahâni*, 17 et 18 shahrivar 1375/1996.

³⁷ Markaz motale'ât-e barnâme rizi va eghtesâdi, *op. cit.*

³⁸ Salnameh âmâri-ye Keshvar, 1374/1995; Sarshomari-ye omoumi-ye nofus va maskan, 1375/1996.

³⁹ Ainsi, les Lâri ont été très actifs notamment pendant la Révolution constitutionnelle. Voir l'introduction de Mohammad Bagher Vosoughi, *Lâr Shahri be rang-e Khak*, Téhéran, Nashr-e Kalameh, 1369/1990.

⁴⁰ Pour les gens du port de Lengueh, tout agent de douane est un « enfant de Belge ». Voir Gholam Hossein Saedi, *Ahl-e havâ*, Téhéran, Amir Kabir, 1345/1966.

Qeshm et de Tchabahar qui sont devenues, nous l'avons vu, des destinations prisées pour l'ensemble des opérateurs économiques iraniens qui travaillent avec elles directement, mais également l'existence d'une myriade de jetées et de mouillages sur le continent ou sur les îles, très fréquentés par les contrebandiers autant que par les pêcheurs de poissons ou de perles.

Les échanges avec le Golfe ont inévitablement provoqué de multiples transformations sociologiques. De nouveaux métiers et, partant, de nouveaux groupes socio-professionnels s'affirment. Ainsi, à côté des grands propriétaires qui prospèrent à l'ombre des subventions que l'Etat accorde à un certain nombre de cultures de rente destinées au marché intérieur, (blé, maïs, betterave), une nouvelle catégorie de petits propriétaires cherche à répondre aux besoins du marché des Emirats en privilégiant les produits d'exportation, tels que les pommes, les pommes de terre, les oignons, l'ail... Bien que l'exploitation de ces niches soit risquée faute de subsides étatiques, d'infrastructures solides, et d'une évaluation minimale de la demande, les maraîchers en ont tiré une réelle amélioration de leur niveau de vie : selon une étude, le revenu des agriculteurs travaillant pour l'exportation est quatre fois supérieur à celui des paysans qui œuvrent pour le marché intérieur, sans même tenir compte des avantages que procure une rémunération en devises dans le contexte de la pluralité des taux de change⁴¹.

De même, le nombre des artisans pêcheurs a fortement augmenté depuis la fin de la guerre, vraisemblablement parce que cette activité se révèle lucrative - soit directement, soit par les profits annexes qu'elle autorise - ou en tout cas constitue l'un des rares moyens de subsistance dans le sud. Le ministère de la Croisade de la reconstruction dénombre 91 397 travailleurs employés par les pêcheries du sud en 1995, contre 39 633 en 1989. Pour le seul port de Boushehr, l'on est passé de 20 301 en 1989 à 38 112 en 1995. Dans le même temps, le nombre de bateaux, toutes catégories confondues, a progressé de 4 955 en 1989 à 9 156 en 1995⁴². Les fonctionnaires sont en outre nombreux à prendre des congés pour faire la saison des crevettes et en tirer des revenus complémentaires.

Il faut également prendre en considération les métiers directement liés à la contrebande, tels que les « parachutistes », les « motards siffleurs », les « caravaniers », les « preneurs de captifs », etc., sur lesquels nous reviendrons et dont l'émergence (ou la résurgence) a contribué à la différenciation sociale des provinces du sud.

Par ailleurs les femmes sont également parties prenantes du commerce transfrontalier, particulièrement de la contrebande de cosmétiques, de produits textiles et de cigarettes. Elles tiennent littéralement le devant de la scène, qu'elles travaillent comme « fourmis » pour le compte de gros opérateurs, voire de leur mari, ou comme indépendantes. Démesurément grossies par les marchandises qu'elles dissimulent sous leurs habits locaux ou régionaux (*mahalli*), moins sujettes aux fouilles de la

⁴¹ Markaz motale'ât-e barnâmeh rizi va eghtesâdi, *op. cit.*

⁴² Vezârat-e djahâd-e sâzndegi, *amalkard-e shilât-e ostân-e boushehr*, 1376/1997.

douane, elles sont désormais omniprésentes sur les marchés, le long des routes, dans les autocars ou les avions, dans les hôtels, aussi bien dans les provinces du sud que dans les zones franches ou à Sharjah, à Dubaï et même en Turquie et en Syrie. Leur condition sociale et économique s'en trouve évidemment bouleversée, au-delà même du cas des quelques femmes d'affaires qui ont connu une ascension fulgurante. D'autant que la pratique du commerce est étroitement associée à celle de la religion. Les *jaleseh* – les réunions dévotes féminines - fournissent une opportunité de revendre des produits achetés dans les zones franches ou les Emirats, et on note que certaines des autorités religieuses (*gouyandeh*) les plus prisées à Téhéran sont des femmes ayant vécu dans les pays du Golfe, dont la maîtrise de l'arabe est particulièrement appréciée. Ce sont surtout les pèlerinages, dont les femmes sont désormais de grandes adeptes, qui leur permettent de rapporter non plus seulement des cadeaux destinés à leur famille ou à leur entourage, mais bel et bien des produits commercialisables, ou encore d'exporter, fût-ce sous forme de troc. La plupart de ces pèlerinages, en Arabie Saoudite mais aussi en Syrie, sont organisés par des femmes et mobilisent non plus exclusivement, comme jadis, des personnes âgées ou mariées, mais également des jeunes filles qui ne sont pas les dernières à tirer profit de leur dévotion.

En d'autres termes, le développement des relations entre l'Iran et les pays du Golfe, la Syrie et la Turquie, participe massivement à l'une des mutations majeures de la société iranienne depuis une vingtaine d'années, à savoir l'inscription croissante des femmes dans l'espace public, y compris l'espace électoral : selon les observations de Delphine Minoui en février 1999⁴³, 4 candidates (sur un total de 55) se sont par exemple présentées aux élections locales dans le petit port de Bandar Dayyer (20 000 habitants). La proportion peut sembler modeste, mais leur démarche eût été jadis impensable. Cette évolution ne va d'ailleurs pas sans poser de problèmes, si l'on en juge par le taux assez élevé des divorces (9,4 % à Minab, par exemple)⁴⁴. Sous le couvert de cette dynamique, c'est toute une série de changements culturels qui s'enclenche, parfois subrepticement. Par exemple la généralisation de l'usage des cosmétiques, du foulard de style « arabe », des équipements électroménagers ou électroniques, ou encore d'un goût assez kitsch dans les domaines du vêtement, de l'ameublement, de la décoration ou de l'art de la table. Le phénomène intéressant est d'ailleurs que ces influences sont moins « arabes » que « globales » : *via* Dubaï, les Iraniens et surtout les Iraniennes importent des cosmétiques d'origine européenne (ou prétendue telle !), de la vaisselle et des napperons chinois, de la hifi coréenne ou japonaise, de faux bijoux indiens, des fleurs thaïlandaises, des verres turcs ou français, le *nec plus ultra* étant de plus en plus ce qui provient de l'Empire du Soleil levant.

Il se confirme, à travers cette culture matérielle de l'import, décidément très différente de celle qui prévalait à l'époque du Shah et valorisait l'Europe occidentale et l'Amérique, que le rapport des Iraniens à l'étranger s'est profondément transformé et

⁴³ « Conférence de rédaction », France Culture, 26 février 1999.

⁴⁴ Amârnâneh ostân-e Hormozgân, 1374/1996.

en quelque sorte démocratisé. Par le biais des pèlerinages, qui donnent lieu à l'allocation de devises à un taux préférentiel, les milieux populaires et en tout cas les *lower middle classes* ont accès aux charmes du tourisme et du commerce transnational, qui étaient jadis réservés aux milieux aisés. Les personnes concernées le ressentent d'autant plus comme une aubaine qu'elles ont parfois prépayé leur voyage dix ans auparavant au prix « étatique », pour un montant très inférieur à celui qu'offrent aujourd'hui le marché, voire l'Etat lui-même, compte tenu de la forte inflation que connaît le pays depuis les années quatre-vingt : les bénéfices du négoce de valise s'en trouvent accrus d'autant.

L'Etat, acteur éminent des relations transnationales

Contrairement à une idée reçue, *les pratiques transnationales telles que la contrebande ou la fraude ne sont pas étrangères ni même indépendantes de l'Etat*. Bien au contraire, elles supposent que les acteurs jouent délibérément sa carte, ne serait-ce que pour le mystifier. Tout d'abord, les activités transnationales impliquent le plus souvent le support d'activités formelles. Ainsi, la totalité des boutres et même des bateaux plus petits, comme les barques motorisées, sont immatriculés, et donc, en théorie, identifiables par les autorités des ports. C'est sous le couvert de cette flotte autorisée - et non par le truchement d'une escadre invisible - que sont transportées les marchandises. Leur circulation se greffe d'ailleurs sur des flux licites et taxés par les douanes. Par exemple, les capitaines et leurs marins abusent de la franchise qui leur est reconnue de ne pas acquitter de droits sur le « fond de boutre » (*tah landji*), qui est censé correspondre à leurs besoins personnels⁴⁵. Et les pêcheurs de Boushehr qui, à tour de rôle, reçoivent une autorisation de sortie de sept jours - pour les boutres - en profitent pour faire clandestinement un détour par le Koweït afin d'y vendre leurs premières prises à des prix souvent quatre fois supérieurs à ceux pratiqués en Iran. Ils ne rapportent à leur port d'attache que le produit des derniers jours de leur sortie, ce qui accrédite la crainte des autorités de voir s'épuiser les ressources halieutiques. De même la consommation réelle de carburant par les boutres fait l'objet de maquillages qui permettent sa revente au Koweït, et des naufrages fictifs dissimulent des profits illicites. Quant aux fraudes sur la quantité ou la qualité des marchandises, ou encore par rapport aux contrats de devises auxquels sont soumis les exportateurs, elles nécessitent par définition l'existence d'une transaction formelle.

Par ailleurs, la réglementation édictée par l'Etat, en matière de taxes et de monopoles par exemple, est elle-même une ressource pour les acteurs transnationaux, dans la mesure où elle crée le profit que ces derniers cherchent à capter. Tel est le

⁴⁵ Cette loi semble désormais mise en cause (voir l'entretien avec le responsable de la coopérative des capitaines de boutres, in *Nassim-e Djonub*, 30, 1377/1999).

sens du fameux proverbe baloutche volontiers cité par Olivier Roy : « le contrebandier a besoin de la frontière ». Ainsi, le monopole de l'importation du thé que s'est arrogé l'Etat pour protéger la production nationale et en contrôler le prix, et qu'il délègue dans la pratique à un certain nombre d'institutions comme le Comité de secours de l'Imam, les fondations, les ministères, donne lieu à de très importantes fraudes sur la qualité, sans même parler du différentiel des prix d'une ville à l'autre : tant et si bien que l'approvisionnement des familles en thé et la concurrence implacable que se livrent les maisons indiennes Golabi et Ahmad sont devenus l'un des sujets de conversation favoris des Iraniens lors des réunions de famille. Il est également vraisemblable que les marchés du blé et du sucre tenus par l'Etat abritent des trafics comparables, bien qu'il soit très difficile d'obtenir des informations à leur sujet.

C'est précisément parce que les frontières territoriales, douanières, fiscales ou réglementaires sont en elles-mêmes sources de profits ou en tout cas de moyens de subsistance qu'elles connaissent un développement économique parfois spectaculaire, qu'illustre la montée en puissance des zones franches, mais aussi celle des zones économiques spéciales, des marchés frontaliers (littéralement « marchés communs », *bâzâr-e moshtarek*, de part et d'autre d'une frontière, éventuellement maritime), et des coopératives des habitants frontaliers (*marz neshinân*), ou encore la progression démographique de villes comme Zahedan, Torbat Heidarieh, Sarakhs, Minab. De ce fait, le rapport à la frontière provoque de fortes mobilisations sociales et politiques. Par exemple les provinces du littoral méridional revendiquent le statut de région frontalière, ce qui a incité la province de Fars à réclamer au lendemain de la guerre, par la bouche-même de son *imam jomeh*, un accès à la mer : la création d'un corridor jusqu'au port de Assalouyeh lui aurait permis, entre autres, de jouir de cette nouvelle franchise⁴⁶.

Plus généralement, les opérateurs de l'économie transnationale ne sont pas les derniers à réclamer aux autorités étatiques d'assumer leurs prérogatives en finançant de nouvelles infrastructures routières, portuaires ou aéroportuaires qui désenclaveraient leur région.

En définitive, les pratiques transnationales, que l'on se représente volontiers sur le mode romanesque d'activités marginales et informelles, sont en réalité inséparables du processus d'institutionnalisation, de bureaucratisation et d'intervention de l'Etat dans la société, qui caractérise l'évolution de la République islamique. Tout au plus peut-on dire qu'elles parasitent le corps de l'économie officielle en provoquant une importante déperdition de recettes fiscales pour le budget public, encore que leur contribution à la structuration de la société iranienne soit loin d'être négligeable, comme nous le constaterons plus loin. *Le corollaire de cette interaction entre la sphère de l'économie de « l'ombre » et celle de l'économie institutionnelle est que l'Etat est lui-même un acteur éminent des relations transnationales.* De façon générale, il continue de jouer un rôle économique décisif malgré les apparences de la libéralisation, et

⁴⁶ Sources : entretiens. Organisation du plan et du budget de la province de Fars, rapport de l'automne 1370/1991.

singulièrement des privatisations⁴⁷. On estime qu'il contrôle 80 % de l'économie. Car il détient la principale ressource du pays, le pétrole et le gaz, par l'intermédiaire de la NIOC, puissance en elle-même sans doute plus influente que le ministre du Pétrole, mais évidemment placée sous la tutelle des principaux dirigeants du régime. On sait que les exportations d'hydrocarbures représentent 82 % des recettes d'exportations et 56 % des recettes budgétaires de l'Etat. Grâce à la rente pétrolière et gazière, celui-ci conserve une capacité d'intervention sans commune mesure avec celle des grandes fondations ou du bazar, par l'intermédiaire du secteur des entreprises publiques ou parapubliques, qui restent les destinataires de plus des deux tiers des concours du système bancaire⁴⁸. Fort de la nationalisation du commerce extérieur en 1981, et nonobstant les mesures de libéralisation des années quatre-vingt-dix, il assure 81,5 % des importations en tonnage et 62,8 % en valeur, et 42,95 % des exportations en tonnage et 20 % en valeur (hors pétrole), selon les statistiques de la douane en 1996⁴⁹. De toute façon, et pour cette raison précisément, l'Etat ne cesse d'interférer avec les pratiques du bazar, des fondations, des sociétés (*sherkat*), soit pour en garder la maîtrise, soit pour démultiplier son action et tirer profit de l'initiative privée. Les relations tumultueuses entre les caisses de prêt sans intérêt ou les sociétés en commandite et les pouvoirs publics, à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, le scandale de la banque Saderat en 1995, l'affaire de la mairie de Téhéran en 1997-1998, ont bien illustré l'ambivalence de cette interface entre l'Etat et un secteur qui, pour être privé, n'échappe pas pour autant à son emprise⁵⁰. On retrouve les mêmes situations équivoques dans les relations entre l'Iran et le Golfe. Les fondations sont très présentes à Dubaï et dans l'ensemble des émirats, s'affirmant d'ailleurs en interlocutrices naturelles des autorités iraniennes, à la grande amertume des autres opérateurs qui n'ont pas accès aux mêmes privilèges ni aux mêmes contacts. En effet l'une des interventions les plus conséquentes de l'Etat dans les relations transnationales est l'affermage de l'exportation ou de l'importation d'un certain nombre de produits au bénéfice d'opérateurs qu'il coopte.

De manière plus directe encore, l'Etat contraint le jeu des relations transnationales en édictant des lois ou des règlements - notamment en établissant différentes catégories de l'import/export⁵¹ - et en veillant à leur exécution ou, peut-être plus souvent encore,

⁴⁷ Ali Khorram Rashidi, *Eghtesâd-e mardom sâlâr, bastar-e roshd-e jâme'eh madani*, Téhéran, Avây-e nour, 1377/1998.

⁴⁸ Bours, 8, 1377/1998, pp. 22-31.

⁴⁹ Gomrok-e Jomhuri-e eslami-e iran, *Sâlnâme ahmâri-e bâzargâni*, 1375/1996.

⁵⁰ Fariba Adelkhah, *Etre moderne en Iran*, Paris, Karthala, 1998, chapitres 1, 2 et 3.

⁵¹ Essentiellement, par achat de devises via le système bancaire ; par « échanges frontaliers » ; par compensation de l'importation par l'exportation ; par « contrat » ; par troc ; par « marché frontalier commun ». Il va de soi que l'application de ces catégories et de leurs éventuels avantages donne lieu à des négociations avec les autorités administratives (Gomrok-e jomhuri-e eslami, *Sâlnâme ahmâri-e bâzargâni-e khâredji*, 1375/1996).

en la repoussant, comme en témoigne la non-entrée en vigueur de la loi votée en 1996 relative à la libéralisation des opérations bancaires dans les zones franches⁵². Ainsi, depuis mai 1995, les exportateurs sont censés rapatrier dans un délai précis – qui a varié selon les moments et les produits – les devises qu'ils ont gagnées, et les revendre à la Banque centrale, ou importer avec ces dernières des produits dont la nomenclature et les prix sont précisément fixés par les pouvoirs publics, au mieux des intérêts de leur politique commerciale. Pour ce faire, ils sont amenés à signer des « accords de devises » (*paymân-e arzî*) par lesquels ils s'engagent, transaction par transaction, à faire rentrer, via la Banque centrale, un montant précis de devises, ou sa contrepartie en produits importés en accord avec les règlements *ad hoc*. Mais ils s'exposent naturellement à d'éventuels déboires s'ils ne parviennent pas à réaliser la vente espérée ou si les cours baissent, voire s'effondrent sur le marché international : ils doivent alors s'acquitter de leur obligation bien qu'ils n'aient pas engrangé le profit escompté, quitte à acheter sur le marché libre, au prix fort, les dollars qu'ils doivent revendre à la Banque centrale. Si l'on admet que celle-ci intervient sur le marché libre pour soutenir le cours du rial⁵³, on voit qu'elle peut tirer un bénéfice appréciable des malheurs des exportateurs et qu'elle n'a aucune raison de se dépêcher de mettre en exécution la loi autorisant les Iraniens à ouvrir un compte en devises dans les zones franches. Il ne s'agit pas que d'une hypothèse d'école. Ainsi, lorsque l'Union européenne a interrompu les importations de pistaches iraniennes en 1997 pour des raisons sanitaires, des marchands ont été pris au piège par cette mesure soudaine. De même, la crise des pays d'Asie et la chute de leurs monnaies ont déprécié, ne serait-ce que ponctuellement, les stocks des produits qui en provenaient et ont brutalement asséché les trésoreries de nombre d'opérateurs. L'effondrement de l'économie russe en 1998 a eu des effets similaires. Aussi le président de la Chambre de commerce de Shiraz n'a-t-il pas de mots assez durs pour dénoncer une réglementation dont l'application, à la limite, conduit en prison des « commerçants dignes et respectables »⁵⁴. Mais, d'un autre côté, la pratique des accords de devises a fait le bonheur d'une nouvelle catégorie d'intermédiaires basée pour l'essentiel à Dubaï, qui achète à bas prix aux exportateurs iraniens contraints par les délais de leur obligation vis-à-vis de l'Etat, et qui trouve dans ce dispositif une possibilité de gains faciles, sinon de spéculation.

Par le biais de ce type de lois et de règlements l'Etat cherche aussi à éviter que soient bradés sur le marché international les produits iraniens, et à améliorer leur qualité, notamment en termes de calibrage et d'emballage. Sa pression provoque une réorganisation des producteurs qui sont de plus en plus souvent amenés à s'organiser en coopératives, en groupements ou en sociétés. Elle suscite une concentration des exportateurs, quelques grands *bazari* s'imposant en intermédiaires obligés. La

⁵² *Kish*, 27, 1377/1998, pp. 6-8.

⁵³ Voir par exemple l'analyse citée par *Resalat*, 02.07.1377/1998.

⁵⁴ Source : entretien, Shiraz, été 1998.

concurrence est d'autant plus vive entre eux et les fondations que ces dernières ont généralement été historiquement constituées par cooptation de certains réseaux marchands, et donc par exclusion d'autres : ainsi, la Fondation 15 Khordad, célèbre pour la prime qu'elle promet aux éventuels exécuteurs de la *fatwa* qui frappe Salman Rushdie et dont le nom est une référence au soulèvement de 1963, se voit reprocher de ne pas représenter les *bazari* qui avaient alors fait cause commune avec l'imam Khomeyni au péril de leur liberté et de leur vie, et qui ont ensuite contribué au financement de la mobilisation révolutionnaire et du retour du Guide en février 1979.

L'imbrication entre l'Etat, les fondations et les réseaux marchands ne signifie donc pas que l'harmonie règne entre ces différents opérateurs. Les pouvoirs publics s'efforcent toujours, comme sous l'ancien régime, de brider l'autonomie des guildes et de l'initiative privée, quitte à créer leurs propres intermédiaires ou à jouer de la rivalité entre les entrepreneurs eux-mêmes en les divisant pour mieux régner. « Nous devons avoir des structures qui nous servent de soupapes de sécurité aux côtés du bazar afin de pouvoir jouer notre rôle dans le contrôle des prix et la distribution des biens. Si le bazar ne sent pas notre présence, il n'en fera qu'à sa tête », déclarait par exemple le ministre du Commerce, Abdolhossein Vahadji, en 1990⁵⁵. Il n'en reste pas moins que les autorités assument l'intensification des échanges avec le Golfe en tenant un discours passablement nationaliste sur la nécessaire présence de l'Iran dans la région, sur les richesses naturelles inégalables de la terre ancestrale, sur la responsabilité et le sens du sacrifice de chacun en ces temps de reconstruction. Sans doute ont-elles à l'esprit les vertus du commerce formel, mais nous avons vu que celui-ci était aussi bien le vecteur de la contrebande et de la fraude. En tout état de cause, les relations transnationales sont indissociables de l'action de l'Etat, de ses lois, et de ses investissements dans le domaine des infrastructures. Cette fusion des deux registres devient très claire lorsque l'on voit la Banque centrale intervenir directement sur la place de Dubaï : il est par exemple révélateur que les nouveaux billets mis en circulation par celle-ci sont souvent apparus dans la « cité-entrepôt » plusieurs heures, voire un jour avant qu'on ne les voit à Téhéran⁵⁶.

Mais, réciproquement, le développement des relations transnationales entre l'Iran et les pays du Golfe est devenu l'un des facteurs dont doivent tenir compte les décideurs de la République islamique dans la formulation de leurs politiques publiques.

Les incidences des relations transnationales sur la politique publique iranienne

Nombre des mesures qui ont été prises ces dernières années par les autorités gouvernementales, tant dans le domaine économique et financier que dans le domaine

⁵⁵ *Aineh eghtesad*, 8, 1369/1990.

⁵⁶ Sources : entretiens.

culturel, sont le fruit de ces interactions entre le transnational et l'étatique. Soucieux de capter à leur profit les flux qui bénéficient aujourd'hui à la « cité entrepôt » de Dubaï, les dirigeants iraniens sont progressivement amenés à adopter des dispositions plus libérales que la législation ou la réglementation en usage, en les appliquant dans un premier temps aux zones franches ou frontalières. Ces dernières jouent ainsi le rôle de laboratoire du changement, car la plupart de ces assouplissements sont progressivement étendus, sinon à l'ensemble du territoire national, du moins à Téhéran et aux principales villes du pays.

Ainsi, depuis 1998, Kish a institué un « festival d'été » (*jashnvâreh tâbestâni*), destiné à concurrencer le « festival de printemps » (*mehr-e djân*) de Dubaï, période de soldes gigantesques qui a drainé en 1997 plus de 100 000 Iraniens ayant fait des achats pour quelque 900 millions de dollars, au désespoir, entre autres, du responsable de la zone franche, Mohammad Yazdan Panah, qui a déploré l'affaïssement du cours du rial qui s'en est suivi et les facilités de devises accordées à de tels voyages⁵⁷. Bien sûr, les charmes de Kish sont loin d'égaler pour le moment ceux de la « cité entrepôt », qui offre or et voiture aux heureux gagnants des tombolas organisées tous les soirs par les grands centres commerciaux⁵⁸. Et le fait d'avoir tenu le festival concurrent de Kish cinq mois après celui de Dubaï, pendant les chaleurs de l'été de surcroît, n'a pas témoigné d'une grande sagacité. La pittoresque île de Kish, avec ses superbes plages, ne manque pourtant pas d'atouts, du moins touristiques, pour séduire à terme le tout-venant des consommateurs, même si ses infrastructures laissent à désirer et sont incapables de soutenir la comparaison avec le savoir-faire et les équipements de Dubaï. Quoi qu'il en soit, les autorités tiennent à donner à la zone franche un visage avenant qui pourrait vite devenir celui de la République islamique : la plupart des restaurants accueillent depuis plusieurs années des groupes de musiciens qui garantissent une ambiance « tropicale ». La musique pop irano-californienne est largement diffusée dans les galeries marchandes, les plages sont mixtes pour les étrangers, l'obligation du voile y est moins strictement appliquée que sur le continent et le port du tailleur toléré, pourvu naturellement qu'il s'accompagne de celui de bas. Ecologie oblige, les pistes cyclables y sont nombreuses, utilisées aussi bien par les femmes que par les hommes⁵⁹. De ce fait, Kish est devenue l'un des lieux où se tiennent le plus couramment séminaires ou conférences, ne serait-ce que parce qu'il faut bien rentabiliser les équipements hôteliers sans doute surdimensionnés, qui ont été construits dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Or ces assouplissements des normes islamiques, diffusés par le flot ininterrompu des voyageurs, se répercutent au fil des ans au cœur même de la République. En février

⁵⁷ *Farda*, 28.12.1376/1997 et 28.4.1377/1998.

⁵⁸ « Cité des biens ou cité de l'or ? », se demande la Chambre de commerce de Téhéran, qui rapporte que les 40 kilos d'or offerts en prix de tombola ont fait progresser les ventes de 60 % et que l'importation du précieux métal par Dubaï a augmenté de 85 % et s'est élevée à 650 tonnes (*Nâmeh otaq-e bazargani, ordibehesht* 1377/1998, p. 30).

⁵⁹ L'affiche publicitaire représente d'ailleurs une famille se promenant à vélo (voir en Annexe).

1999, les fêtes célébrant le vingtième anniversaire de la Révolution (*fadjr*) ont culminé à Téhéran avec un concert de musique pop. Quant à la mode du tailleur, elle se répand insidieusement dans la capitale.

Ces changements dans la vie quotidienne renvoient à des inflexions autrement plus importantes dans le domaine économique et financier. En théorie, les citoyens iraniens peuvent désormais ouvrir à Kish des comptes en devises dont les frais de gestion seraient beaucoup moins élevés, si l'on en croit le responsable de la zone franche⁶⁰, que ceux qui sont pratiqués à Dubaï. Et le marché du dollar a été entièrement libéralisé dans les zones franches, comme à Dubaï où la convertibilité du rial est désormais reconnue par les autorités iraniennes elles-mêmes depuis l'hiver 1998. En revanche, le Conseil des Gardiens de la Constitution s'oppose encore à l'activité des banques étrangères dans les zones franches, que le gouvernement souhaiterait autoriser. Si ce dernier parvient dans les mois à venir à réaliser l'indispensable réforme monétaire qui a avorté en 1993-1994, celle-ci aura été préalablement expérimentée au travers des relations transnationales avec le Golfe. De même, les doléances des commerçants iraniens opérant à Dubaï et les conditions offertes par cette place ont conduit les autorités à assouplir en 1998 les modalités des « contrats de devises » et à porter leur durée de validité de trois à huit mois. En outre, les tarifs portuaires ont été sensiblement diminués, notamment en ce qui concerne les bateaux arrivant à vide, dans l'espoir de concurrencer Djabal Ali.

De manière plus générale, l'Iran fait preuve d'un libéralisme croissant et parfois surprenant pour composer avec les réalités humaines et politiques de l'émigration. Outre le fait que les étrangers sont dispensés de visa pour accéder aux zones franches, bien des facilités et des privilèges sont consentis aux expatriés iraniens pour les inciter à y investir⁶¹. Les ressortissants iraniens qui n'ont pas effectué leurs obligations militaires se voient accorder des sauf-conduits d'une durée de trois mois s'ils veulent se rendre dans leur patrie pour raisons de famille ou d'affaires : 600 visas ont ainsi été délivrés pendant l'été 1998⁶². Et les étudiants iraniens, qu'ils vivent au pays ou à l'étranger, ont maintenant la possibilité de racheter leur service militaire. La multiplication de ce genre de mesures montre combien l'attitude de la République islamique vis-à-vis du problème de la diaspora et de l'émigration a évolué. Aussi peut-on se demander si les partisans du changement n'instrumentalisent pas les contraintes du commerce transnational au service de leur politique d'ouverture, en s'en servant comme d'un levier en temps de crise. D'autant qu'ils peuvent trouver sur ce plan un terrain d'entente avec les conservateurs, réticents à la libéralisation des mœurs mais favorables à celle des échanges marchands. Si cette hypothèse est exacte, les relations transnationales entre l'Iran et les pays du Golfe seraient tout à la fois un

⁶⁰ Kish, 27, 1377/1998.

⁶¹ Par exemple, la zone franche de Tchabahar a offert un terrain aux cinq premiers investisseurs iraniens résidant au Japon qui se sont déclarés intéressés (*Keyhan*, 29.02.1375/1996).

⁶² Source : consulat de la République islamique d'Iran à Dubaï.

champ de compromis politique entre les tenants du mouvement et ceux du *statu quo*, et un lieu de conflit entre des intérêts politico-économiques contradictoires. Par exemple, grâce à son insistance sur la nécessaire rationalisation de la vie sociale et malgré son orientation politique, le gouvernement de Mohammad Khatami trouve un écho auprès de la très conservatrice Chambre de commerce, d'industrie et des mines. Mais, simultanément, la mainmise de ses soutiens rafsandjanistes sur les zones franches de Kish ou sur l'exportation des pistaches déplaît aux *bazari*, dans la mesure où elle s'apparente à une sorte de monopole qui exclut les autres opérateurs de la manne du commerce transnational. Ce type de contradictions est monnaie courante et explique l'ambiguïté dans laquelle baigne l'évolution politique de l'Iran. Les débats parlementaires autour de la question des contrats de devises ou de l'augmentation du prix des carburants, au cours de l'année 1998, ont été très révélateurs sur ce point.

A bien des égards, on peut relire toute l'histoire de la République à la lumière non pas forcément d'un conflit entre le pouvoir central et les milieux commerçants, mais plutôt d'une tension ou d'une négociation entre eux. La Révolution s'est soldée par l'arrivée au pouvoir des marchands, qu'ont pu occulter le discours socialisant et les velléités dirigistes de la gauche au début des années quatre-vingt, mais qui n'en est pas moins indéniable. La classe politique « thermidorienne » est indissolublement liée au bazar, celui-ci fût-il complètement transformé par rapport à ce qu'il était dans les années soixante-dix, et la République a consacré un « type d'homme » qui est une émanation des profondeurs de la société iranienne, beaucoup plus qu'une simple expression d'une élite révolutionnaire qui se serait imposée par la seule violence⁶³. Là résident toute la complexité et vraisemblablement toute la force du régime, dont ne rend pas compte le discours convenu sur son prétendu totalitarisme. En réalité, répétons-le, les institutions républicaines reposent sur de réelles transactions avec les forces sociales.

Les relations transnationales n'en sont qu'un lieu parmi d'autres, à la fois par ce qu'elles impliquent de compromis entre les acteurs dominants et de participation populaire, y compris dans les provinces ou à la périphérie du système. C'est justement en comprenant à quel point la contrebande, par exemple, est un véritable mouvement social, plutôt qu'une déviance économique, que l'on peut saisir combien les relations transnationales ne subvertissent pas nécessairement l'ordre étatique.

⁶³ Fariba Adelhkhah, *Etre moderne en Iran*, op. cit.

L'INTEGRATION REGIONALE PAR LE BAS : UNE « NOUVELLE FRONTIERE » TRES ANCIENNE

En réalité, c'est le terme même de « relations transnationales » qui pose problème, dans la mesure où il les associe à un véritable « retournement du monde » (Bertrand Badie, Marie-Claude Smouts⁶⁴) qu'aurait provoqué une « mondialisation » ou une « globalisation » tout à fait inédite. Or, en ce qui concerne le Golfe, la caractéristique la plus remarquable du commerce régional est son ancienneté, pour tout dire son caractère historique. En effet, la Perse a été partie prenante, dans la très longue durée, des « économies-mondes » qui ont précédé l'hégémonie marchande et industrielle de l'Occident aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Elle a notamment été un maillon essentiel des routes de la soie tant par son ouverture sur l'Asie centrale que par sa côte méridionale, héritage que cherche justement à raviver, de façon assez naïve, le discours officiel des dirigeants de la République et de ses hommes d'affaires. Elle n'a cessé d'être en osmose avec les sociétés riveraines du Golfe. Il convient en particulier de mettre l'accent sur les liens religieux, et donc, simultanément, économiques, financiers et familiaux, tissés par le biais des pèlerinages : le Hadj, mais également la visite des lieux saints chiites situés dans ce que l'on nomme aujourd'hui l'Irak et la Syrie, alors possessions ottomanes. Tous les grands événements qui ont marqué l'histoire iranienne de ces deux derniers siècles portent l'empreinte de ces échanges.

A compter de la chute de l'Empire safavide en 1722 jusqu'à la création de l'Irak contemporain par les Britanniques au lendemain de la Première Guerre mondiale, les villes saintes de Kerbala et de Nadjaf, où vivait une communauté de quelque 80 000 Persans en 1919, ont été le cœur du chiisme. Fort de son statut d'extraterritorialité, le clergé participait directement à la vie sociale et politique de l'empire Qadjar, qui lui procurait au demeurant une bonne part de ses ressources par le biais des impôts religieux et des donations⁶⁵. Les principaux ayatollahs qui ont contribué à la Révolution constitutionnelle de 1906 y résidaient. Après la Première Guerre mondiale, le conflit qui les a opposés à l'administration anglaise puis au roi Faycal, et qui s'est soldé par l'ascension de Qom et de Mashhad - une évolution bien évidemment encouragée par les Pahlavi - a diminué le rôle de Kerbala et de Nadjaf. Mais c'est encore dans cette dernière ville sainte que s'est exilé l'imam Khomeyni en 1965, et un auteur comme Chibli Mallat insiste sur l'importance de la pensée de Mohammad Bagher Sadr dans l'éclosion de la Révolution de 1979 et dans l'orientation des débats politiques qui s'en sont suivis⁶⁶. En deçà de ces grandes péripéties, tout un tissu de relations quotidiennes

⁶⁴ Bertrand Badie, Marie-Claude Smouts, *Le Retournement du monde : sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Sciences Po-Daloz, 1992.

⁶⁵ Yitzhak Nakash, *The Shi'is of Iraq*, Princeton, Princeton University Press, 1994 ; Pierre-Jean Luizard, « Iraniens d'Irak, une élite religieuse chiite face à un Etat sunnite », *Cemoti*, 22, 1996, pp. 163-190.

⁶⁶ Chibli Mallat, *The Renewal of Islamic Law. Mohammad Baqer as-Sadr, Najaf and the Shi'i International*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

unissait les sociétés, non sans ambiguïtés comme l'a illustré l'histoire dramatique des *mo'âved*, expulsés par vagues successives à partir de la fin des années soixante⁶⁷.

Cependant le poids de la connexion avec Nadjaf et Karbala ne doit pas occulter d'autres articulations de l'Iran à l'espace du Golfe. Ainsi, les familles d'origine persane dominent une bonne part du commerce du Koweït⁶⁸. Et l'on a déjà mentionné l'ancienneté des communautés iraniennes dans les autres émirats⁶⁹. Ces derniers ont traditionnellement servi de refuges à de nombreux dissidents politiques ou religieux, ou aux opérateurs économiques en délicatesse avec le fisc. L'analyse des biographies des protagonistes de la Révolution constitutionnelle atteste la récurrence de tels passages d'une rive à l'autre du Golfe dans les temps anciens⁷⁰. De plus, la relation du sud de l'Iran avec le sous-continent indien, trop souvent laissée dans l'ombre, a été un facteur crucial du changement social : outre les échanges commerciaux et les liens religio-financiers avec les communautés chiites et zoroastriennes, l'Inde a fourni un modèle de modernisation dans de nombreux domaines, en particulier en matière de résistance anti-britannique, d'éducation et de presse. On peut à cet égard considérer que Boushehr, le principal port ouvert aux transactions avec l'étranger et le siège de onze consulats au début du siècle, a joué un rôle comparable à celui de Tabriz, ville sensible aux influences de Bakou, dans les événements qui ont conduit à la Révolution constitutionnelle⁷¹. L'itinéraire d'un Jamal ed-din Asad Abadi, plus connu sous le nom d'Afghani, et dont on connaît la place cruciale dans l'histoire du « réveil » de l'islam, est très révélateur de cette imbrication de sociétés dans la longue durée, dont la côte méridionale de l'Iran a été le point focal.

Dans ces conditions, on voit mal ce qu'il y a de franchement nouveau dans le développement des relations transnationales entre les pays du Golfe, sinon peut-être un phénomène d'accélération qu'expliquent l'informalisation des transactions en raison de la crise économique en Iran, les sanctions qui frappent ce pays, la réouverture de sa frontière avec le Caucase et l'Asie centrale, l'augmentation rapide de sa population, la modernisation du transport et des communications, ou encore un effet d'optique que provoque le déclin des ports situés à l'ouest du Golfe, en particulier de Boushehr, de Khorramshahr et de Bassorah, voire de Koweït, au profit de l'axe Bandar Abbas -

⁶⁷ Pierre-Jean Luizard, art. cit., et Fariba Adelhah, « Transformation sociale et recomposition identitaire dans le Golfe », *Cemoti*, 22, 1996, pp. 83-107.

⁶⁸ Fatiha Dazi-Heni, *La dîwâniyya entre changement social et recompositions politiques au Koweït au cours de la décennie 1981-1992*, Paris, IEP, 1996.

⁶⁹ Frauke Heard-Bey, *From Trucial States to United Arab Emirates*, Londres, Longman, 1996.

⁷⁰ Seyyed Mohammad Hassan Nabavi, *Olama va nevisandegân-e boushehr. Bar pâye ketâb-e az-zorri'ah elâ tasânif el-shi'eh sheykh âghâ bozorg-e tehrâni*, Boushehr, Markaz-e boushehr shenâsi, 1377/1998 ; Seyyed Ghasem Ya-Hosseini, *Negâhi be mobârezât va andishehâ-ye âyatollâh seyd Abdollah Beladi Boushehri*, Boushehr, Nashr-e Sharveh, 1371/1992 et *Khalou Hossein Badhouni*, Boushehr, Edâreh koll-e farhang va ershâd-e eslâmi, n.d.

⁷¹ Seyyed Ghasem Ya-Hosseini, *Konsulgarîhâ-ye oroupa'i dar Boushehr 1812-1921*, Boushehr, Nashr-e mo'allef, 1378-1999.

Dubaï. On peut également considérer que l'Etat s'est transformé ces deux dernières décennies sans pour autant perdre de son ascendant : le dirigisme, qui caractérisait l'empire pahlavi ou les premiers pas de la République islamique tout comme les aspirations du nationalisme arabe, a fait place à des modes de régulation indirecte plus subtils, qui reposent sur des alliances, des compromis, des délégations entre les autorités politiques et les milieux marchands, formes d'intermédiation qui l'ont emporté en Iran avant même la libéralisation rafsandjaniste, sous le couvert de l'économie de guerre et par le truchement des fondations, mais qui caractérisent également l'alliance entre le bazar et les dynasties dans les émirats. Si cette lecture est exacte, le développement des relations transnationales signalerait la recomposition de l'Etat, plutôt que sa « retraite » sous la pression des forces du « marché », de la globalisation et de l'économie informelle⁷².

Quoi qu'il en soit, on constate une continuité dans la pratique des échanges transnationaux entre le début du siècle et la période actuelle⁷³. L'exemple le plus éloquent en est sans doute la « prise de captifs » (*asiri gereftan*) par des opérateurs désireux de contourner la réglementation douanière.

Ces derniers mobilisent un certain nombre de voyageurs pour les convoier vers les zones franches ou à Dubaï et pour bénéficier de leur franchise commerciale individuelle afin de réaliser de substantiels profits en revendant sur le marché intérieur les biens achetés en leur nom⁷⁴. Les voyageurs qui trouvent une occasion de faire du tourisme voient quant à eux leur déplacement, leur logement et leur nourriture pris en charge par leurs accompagnateurs : la proposition est alléchante pour des citadins en mal de découverte, en particulier pour les jeunes, même s'ils risquent de se faire escroquer ou de se faire confier de la drogue à leur insu. Bien des voyages de noce sont financés de la sorte. Dans d'autres cas les pères de famille ou les notables de village usent de leur autorité sur leur parentèle ou leur clientèle pour réunir des « captifs », qu'ils rémunèrent plus ou moins bien. Il n'est pas rare non plus que des individus, parfois des adolescents, proposent et négocient leurs services à des capitaines. Enfin, il semble que certains fonctionnaires ne répugnent pas à se poser en « preneurs de captifs » : ainsi, des voyages scolaires à Kish peuvent donner lieu à de tels trafics sous prétexte d'exploration des richesses du pays, les cartes d'identité des « chères têtes blondes » (ou plutôt brunes !) permettant aux organisateurs de céder les franchises correspondantes à des contrebandiers professionnels ou d'acheter des produits hors taxes et de les revendre sur le marché intérieur, soit à des fins lucratives, soit pour subventionner le déplacement des élèves. Quelle qu'en soit la modalité, la pratique des « preneurs de captifs » est si généralisée qu'elle fait littéralement partie du

⁷² Sur cette problématique, voir les travaux publiés sous la direction de Béatrice Hibou in *Critique internationale*, n°1, automne 1998, et *Politique africaine*, n°73, mars 1999.

⁷³ Mohammad Ali Jenab, *Khalidj-e fârs va ashenâ'i bâ emârât*, Téhéran, Shari'at va shargh, 1349/1970.

⁷⁴ Ce genre de fraudes est également florissant de part et d'autre de la Manche. Voir « Smuggling : the Belgian job », *The Economist*, 8 mai 1999, pp. 38-39, et « Le va-et-vient des fourmis sur la Manche », *Libération*, 30 décembre 1998, p. 12.

paysage iranien : il est fréquent de voir, dans les aéroports et surtout le long des routes du sud du pays, de véritables troupes de femmes et d'enfants qui attendent les commanditaires de leur expédition autour de cartons entassés. Or de nombreux témoignages attestent que les caravanes de captifs étaient monnaie courante dans les provinces du sud au début du siècle⁷⁵. La nouveauté est que cette pratique s'est urbanisée, concerne désormais l'ensemble de l'Iran et s'est en quelque sorte « individualisée » dans la mesure où elle est fréquemment le fait de jeunes couples « modernes », de jeunes hommes, ou d'adolescents.

Les familles elles-mêmes, qui sont parties prenantes des relations transnationales dans le Golfe, ont conscience de cette dimension historique. Les expatriés ne coupent pas les liens avec leur société d'origine, ils y retournent régulièrement en villégiature pour prendre femme, étudier ou y travailler quelque temps. L'interaction entre les Minabi, les Lari, les Bastaki, les Khorramshahri, les Shirazi, les Behbahani, les Kazerouni, et même les Espahani et les Téhéranis installés dans les émirats et leur contrée d'origine est particulièrement évidente, et c'est bien ce mélange de mobilité et de fidélité qui assure le dynamisme de l'économie transnationale, y compris dans les conditions dramatiques qu'ont pu éprouver les *mo'âved* d'Irak ou les habitants de Khorramshahr ces trente dernières années.

Plus fondamentalement encore, *c'est parce qu'elles constituent un mouvement social enraciné dans l'histoire de la région que les relations transnationales contribuent à la structuration de la société nationale iranienne*. Le commerce de valise, la contrebande et la fraude en particulier, impliquent la quasi-totalité des institutions et des pratiques sociales du pays : les réseaux commerciaux et bancaires, le transport, les fondations, voire les administrations, acteurs publics et parapublics dont nous avons vu qu'ils étaient parties prenantes des relations transnationales, mais aussi et surtout les familles, hommes et femmes de tout âge et classe confondus. Sont également concernés l'activité marchande à proprement parler et la migration économique (ou l'exode politique), mais aussi, simultanément, les pratiques religieuses du pèlerinage, les échanges académiques et étudiants, le déplacement touristique comme expression de la société de loisir, la sociabilité des visites familiales selon la logique du *did-o bâzdid* (littéralement « voir et revoir », c'est-à-dire « recevoir et aller voir »), la nécessaire recherche d'un conjoint, les missions diplomatiques ou autres, les déplacements sportifs, les reportages de presse, l'acquisition immobilière, etc.

En d'autres termes, *le commerce de valise, la contrebande et la fraude sont un phénomène de masse qui, pour s'inscrire dans la longue durée de l'histoire de l'Iran, n'en est pas moins une manifestation de la modernité sociale* : c'est bel et bien l'Iranien ou l'Iranienne d'aujourd'hui, souvent très jeune, avide de biens de consommation, de mieux-être, d'ascension sociale et d'évasion, le plus souvent citadin, qui s'y livre. On pourrait même dire que le bon contrebandier ou *a fortiori* la bonne contrebandière se doit d'avoir les qualités d'un véritable « être-en-société » (*âdam-e edjtemâi*) capable, dollars en mains, de se mouvoir dans les espaces publics que sont les avions, les

⁷⁵ Mohammad Ali Jenab, *op. cit.*

aéroports, les centres commerciaux de Dubaï ou de Kish, les hôtels, de posséder un passeport et de savoir choisir au meilleur prix ce qui est susceptible d'être revendu sur le marché iranien ou de servir pour son propre usage. Mais à condition d'ajouter que cette activité peut être socialement dévalorisée, car elle est associée à la fonction d'« intermédiaire » (*vâseteh, kâseb*) dénuée de prestige, sinon suspecte aux yeux de l'éthique des révolutionnaires et des intellectuels.

Par ailleurs, *le commerce informel est une stratégie de survie* (*eghtesâd-e nâтчâri, littéralement « économie de nécessité »*), *plus que d'accumulation, pour la plupart de ceux qui s'y livrent. Et c'est dans cette mesure qu'il représente un phénomène de masse.* Une visite au hangar des douanes de Shahid Radjai, à Bandar Abbas, où sont entreposées les saisies opérées par l'administration, est très révélatrice. Dans la plus grande majorité des cas, les confiscations portent sur des lots modestes, comprenant par exemple quelques flacons de parfum ou de cosmétiques bon marché, quelques paires de sandales en cuir synthétique, quelques mètres de tissu, des fleurs artificielles, des pièces en nombre restreint d'électroménager. Le caractère dérisoire de ces prises n'exclut nullement l'existence de transactions beaucoup plus importantes, que contrôlent les gros opérateurs du commerce transnational frauduleux. Mais il témoigne de l'univers de la contrebande triviale, celle qui permet à des centaines de milliers, voire des millions d'Iraniens de surmonter la crise économique, d'améliorer leur ordinaire, de s'offrir un peu de rêve, de briller aux yeux d'autrui. L'observation des quartiers et des domiciles des pêcheurs de Boushehr, d'Abadan et de Bandar Abbas confirme que les opérateurs transnationaux ne vivent pas dans l'opulence. Cette économie invisible est d'abord une économie de coups : ses acteurs cherchent à tirer parti des circonstances en multipliant les transactions sans forcément se spécialiser de façon durable, ni se stabiliser dans un lieu donné. De façon significative le téléphone mobile est devenu l'instrument de travail indispensable. Un tel ethos négociant traduit une conception presque enchantée de la bonne fortune, ce qui passe souvent, on s'en doute, par la mauvaise fortune au quotidien. Le solide optimisme dont témoignent les contrebandiers ou les adeptes du commerce de valise, les rêves dont ils se bercent contrastent avec la modestie de leur cadre de vie. On ne soulignera jamais assez combien le commerce transnational est une aventure risquée.

Ceux que l'on nomme les « parachutistes » (*tchatrbâz*) se sont donné pour spécialité de déjouer les contrôles douaniers et policiers afin de livrer coûte que coûte leurs clients en produits dont l'importation est théoriquement interdite. Ils savent éviter les barrages, en se faisant éventuellement précéder par une voiture qui les informe par téléphone portable. Dans les situations difficiles, ils savent corrompre les agents de l'Etat. Mais comme le disent, paraît-il, les affiches dans les postes de police et de douane : « quatre-vingt-dix-neuf fois pour vous, la centième pour nous » ⁷⁶. Les « parachutistes » se comparent volontiers à des vaches que les forces de l'ordre laisseraient prospérer pour mieux les traire ensuite.

⁷⁶ On m'a souvent parlé de ces fameuses affiches sur le terrain. N'ayant pas encore été emmenée dans un bureau de police pour fraude, ma connaissance de ces calligraphies reste de seconde main.

Mais les risques sont partout, et le commerçant ayant pignon sur rue dans une place comme Dubaï n'est pas non plus à l'abri. Il n'est qu'à voir ces négociants qui s'étaient spécialisés dans la vente de jouets à des intermédiaires russes, et qui ont vu disparaître leur débouché du jour au lendemain, à la suite de la chute du rouble en août 1998.

La saga de Monsieur Shirazi, originaire de Boushehr rencontré à Dubaï et qui vit désormais au Qatar après avoir passé une dizaine d'années au Koweït, est exemplaire. Il désirait faire le commerce d'un champignon rare prisé par les gourmets arabes. Après avoir vainement tenté sa chance du côté de l'Extrême-Orient, région dans laquelle il s'était rendu à grands frais, il apprit que c'était au Maroc qu'il trouverait sa marchandise. On le conduisit dans la montagne, où il affronta pluies torrentielles, chaleur et serpents, pour se voir finalement dépouiller de l'essentiel de ses économies par un vieillard supposé lui fournir le précieux mets, et qui ne revint jamais de sa cueillette. Après cette première tentative manquée, il reçut un coup de téléphone de la famille marocaine qui l'avait déjà aidé dans sa quête, et qui avait retrouvé la trace du fameux champignon à Casablanca. De fait, l'opération réussit, il put en assurer la commercialisation et en tirer de substantiels profits avant que le marché ne soit saturé par des concurrents. Pour que l'histoire soit complète, il faut ajouter que l'un des bénéfices les plus considérables de ce périple semble bien avoir été la femme qui l'a conquis pendant son équipée. Car hormis les contingences financières, les aventures des marchands sont dignes des *Mille et une nuits*. A Dubaï, autour du narguilé parfumé au miel, à la banane, à la fraise, au raisin ou à la pomme, ils racontent également l'extraordinaire épopée de l'un des leurs, ruiné, qui fut soudain enlevé par une mystérieuse Mercedes que conduisait une princesse voilée et mené dans un somptueux palais où l'attendait une préfiguration du paradis. Le séjour céleste fut éphémère, puisque quinze jours plus tard, le mystérieux véhicule déposa l'ami à l'endroit même où avait commencé son aventure, nanti de quelques dizaines de milliers de dollars, mais sans espoir de retrouver jamais le palais évanoui ! Reprenant fidèlement la structure narrative de ce que Shahla Haeri nomme le « mythe du mariage temporaire »⁷⁷, de tels récits sont courants dans les milieux émigrés de Dubaï, tant chez les Iraniens que chez les Indiens ou les Pakistanais, et attestent que l'espoir fait toujours vivre, fût-ce dans le tourbillon de la globalisation.

Or, ne nous y trompons pas, cette « économie morale » des relations transnationales n'est pas sans affinités avec celle de la République islamique, même en ce qu'elle a de sexuellement fantasmagorique. On retrouve par exemple ce mythe décliné presque à l'identique dans un discours prononcé par un prédicateur lors d'une cérémonie religieuse de deuil⁷⁸. Un homme, réfugié dans une grotte avec des amis, part en quête de nourriture. Il aperçoit soudain une lumière dans la nuit, et découvre une demeure dans laquelle il pénètre. On le mène de bain parfumé en table de mets, aux côtés d'une femme sublime qui devient sa partenaire légale pour la nuit. Cette demeure, il

⁷⁷ Shahla Haeri, *Law of Desire : Temporary Marriage in Iran*, Londres, I.B. Tauris, 1989, pp. 153 et suiv.

⁷⁸ Cette cérémonie a eu lieu dans l'un des quartiers turcs de Téhéran, Khosh, en automne 1997.

n'en retrouvera pas le chemin le lendemain, lorsqu'il aura apporté à ses amis de quoi se sustenter. Et le prédicateur de se référer, comme pour appuyer ses propos, à un livre, *Neshân az bi neshânâ* (« Signe de ceux qui ne se sont jamais exprimés »), recueil de telles réalisations (*kerâmât*) à mi-chemin entre le miracle et le rêve, mais qui ne sont provoquées que par la force et la bonté de ceux qui, ni saints ni prophètes, vivent néanmoins en parfaite harmonie avec les préceptes divins ou en tout cas avec ceux de l'ethos du *javanmard*⁷⁹.

La morale de ce genre de fable, éminemment mystique, est claire : l'homme de bien est toujours récompensé et il ne faut jamais désespérer, quelle que soit la situation difficile dans laquelle on se trouve. S'y ajoutent, chez l'homme en général et chez l'émigré iranien d'aujourd'hui en particulier, un sens aigu de ses propres attraits, voire de sa virilité, et une naïve croyance dans la richesse infinie des princesses arabes : le fantasme s'est à la fois motorisé et dollarisé, mais ne subvertit pas l'éthique de la République autant qu'on pourrait le penser.

De même, les profits du commerce transnational, et singulièrement de la contrebande, sont blanchis par l'intermédiaire des pratiques et des institutions évergétiques qui constituent l'une des composantes essentielles de la société civile iranienne, prise non pas dans son opposition à l'Etat, mais dans son interaction avec lui⁸⁰. Au niveau des familles, les émigrés iraniens ou les Emiratis d'origine iranienne ne manquent pas d'envoyer des sommes d'argent à leurs parents, non seulement pour subvenir aux besoins de ceux-ci, mais aussi pour la réalisation de vœux précis ou pour l'organisation de cérémonies religieuses. Ainsi, un commerçant travaillant à Dubaï demandera à sa grand-mère résidant à Shiraz de « déployer une nappe » en son nom pour que son souhait soit exaucé - son rétablissement en cas de maladie, l'issue heureuse d'une difficulté en amour ou dans les affaires - ou pour rendre grâce après le dénouement d'un problème. Le rituel du repas célèbre tout à la fois la présence de l'absent - le donateur est clairement identifié et il n'est pas rare que les convives lui adressent des *salavat* (formules de salutation religieuse) -, sa réussite matérielle exprimée par la profusion des mets, et l'intégration symbolique du réseau de parenté qui a essaimé de part et d'autre du Golfe. De même, il est courant que les Iraniens des émirats fassent des dons pour la distribution de repas aux fidèles commémorant le martyr de l'imam Hossein durant le mois de Moharram. Toute évaluation de ce type de flux financiers est évidemment impossible. Mais il s'agit bien de pratiques sociales omniprésentes qui constituent l'une des dimensions essentielles des relations transnationales. Elles participent simultanément de la sphère des échanges économiques - puisque les réseaux marchands se confondent largement avec ce que l'historien italien Giovanni Levi nomme les « fronts de parenté »⁸¹-, de la sphère

⁷⁹ Ali Meghdadi Esfahani, *Neshân az bi neshânâ*, Téhéran, enteshârât-e jomhuri, 1375/1996. Ce livre, dont la première édition remonte à 1992, a été vendu à 70 000 exemplaires et en est à sa huitième édition. Sur l'ethos du *javanmard*, voir Fariba Adelkhah, *Etre moderne en Iran*, op. cit.

⁸⁰ Fariba Adelkhah, *Etre moderne en Iran*, op. cit., chap. 3 et 5.

⁸¹ Giovanni Levi, *Le pouvoir au village*, Paris, Gallimard, 1985.

religieuse - puisque la circulation des dons en relève directement, et contribue aussi à l'extraordinaire développement des *hosseiniyeh* (lieux de la religiosité dédiés à l'imam Hossein) sur la côte iranienne -, de la sphère culturelle - puisque les cérémonies religieuses ne sont pas les derniers lieux où l'on se met en scène par des effets de distinction dans le domaine de la consommation -, et de la sphère familiale, puisque les « nappes », temps fort de la sociabilité, ravivent les liens entre des parents dispersés dans l'espace tout en procurant des opportunités de mariage.

On le voit, le commerce transnational est indissociable des échanges religieux et de leur économie aussi bien morale que politique, et de toute une série d'autres rapports sociaux, de type familial, culturel, sportif, etc. Néanmoins, ce triangle du rapport à Dieu, aux hommes et aux choses, cher à Marc Augé, trouve sa pleine expression, au-delà des relations de parenté *stricto sensu*, dans de véritables institutions sociales d'inspiration évergétique. Les provinces méridionales de l'Iran ou les quartiers iraniens des émirats se caractérisent par la multiplication des *hosseiniyeh*, qui, selon toute vraisemblance, sont largement financés par les profits du négoce licite et illicite de la région, à l'initiative de donateurs privés, et qui représentent une forme d'organisation religieuse autonome par rapport aux réseaux des mosquées. Encore faut-il interpréter la teneur de cette autonomie. On peut y voir, non sans raison, une affirmation de la spécificité chiite dans un monde majoritairement sunnite ou inséré dans un environnement majoritairement sunnite : le Shah avait déjà encouragé la création de ce genre d'institutions dans le sud de l'Iran, comme autant d'expressions de l'identité nationale. Mais on peut également y voir l'affirmation de la réussite sociale des marchands, ou encore une forme de distanciation religieuse prise par rapport au clergé qui contrôle les mosquées. L'important est plutôt de ne pas réifier ces clivages, car les différentes lectures du phénomène ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre. Par exemple, des sunnites fréquentent les *hosseiniyeh* à Boushehr, ne répugnant pas à célébrer la mémoire du petit-fils du Prophète, même si par ailleurs la communautarisation du sud de l'Iran, d'un quartier, d'un village, d'une ville à l'autre, est réelle et rend peu fréquents les mariages interconfessionnels, sans les interdire complètement. A Dubaï, les fonctionnaires et les diplomates du consulat de la République islamique se réunissent de préférence, durant le mois de Moharram, dans le *hosseiniyeh* des Grashi, à Bar Dubaï, plutôt qu'à la mosquée de l'imam Hossein, bien que celle-ci ait été construite par les soins des autorités de Téhéran. En revanche, ils s'y retrouvent pour la prière du vendredi, souvent pour entendre le prêche d'un orateur venu d'Iran. Dans un cas comme celui-ci, on observe que l'allégeance au cadre étatique national n'est nullement contradictoire avec le souci des autorités consulaires de rendre hommage à une communauté iranienne dynamique en affaires, celles-ci fussent-elles informelles, et de profiter de la chaleur de leur sociabilité religieuse. D'une part, les agents du consulat peuvent être eux-mêmes originaires d'une communauté transnationale, telle que les Bandar Abbasi ou les Minabi. D'autre part, leur politique est de mettre au service de l'intérêt national le dynamisme transnational de la diaspora, ainsi que nous l'avons vu précédemment. Mais dans le même temps un autre *hosseiniyeh* d'obédience iranienne, celui des Lari, de l'autre côté de la rade, accueille le mercredi les femmes pakistanaises...

L'institution sociale du *hosseiniyeh* est donc par excellence un site de négociation : entre des intérêts matériels et politiques, entre des appartenances religieuses ou communautaires, entre des identifications nationales, entre des rôles ou des réseaux familiaux, entre la logique étatique et la logique transnationale. Les compromis entre ces différentes positions sont médiatisés par un lieu - l'édifice dans lequel se rassemblent les fidèles - et par une pratique à la fois religieuse et éthique, celle du don. Il y a bien institution sociale parce que le *hosseiniyeh* procède du droit, celui du *vaqf*, et que ce dernier fait l'objet, en tant que tel, d'un débat public quant à son interprétation. L'atteste par exemple la mise au point de Nader Riyahi, le président de l'Organisation des biens de mainmorte de la province de Fars : selon lui, le *vaqf* n'est pas une propriété de l'Etat, ni celle de l'individu qui en est le dépositaire, pas plus qu'un bien public à la disposition de tout un chacun ; il est consacré à un usage précis que stipule son contrat, en fonction du vœu du donateur, et que garantit un statut légal autonome ; comme le dit Ali Khamenei, le Guide de la Révolution, il transcende les dimensions de l'espace et du temps, l'intérêt de l'Etat ou celui du peuple⁸². Le sanctuaire de l'imam zadeh Esmail, à Fasa, est une des meilleures illustrations des relations privilégiées qu'entretiennent les institutions évergétiques telles que les *hosseiniyeh* et, d'une manière plus générale, l'ensemble des *vaqf*, avec l'« économie invisible » du Golfe. Situé sur la route de Bandar Abbas, à une centaine de kilomètres au sud-est de Shiraz, c'est le point de passage obligé des voyageurs en provenance du grand port. Il est particulièrement vénéré par les contrebandiers car il se situe quelques kilomètres après le dernier barrage de police. Ceux qui franchissent sans encombre cet obstacle ne manquent pas de rendre grâce à l'imam zadeh en laissant une offrande, et il est probable que les « parachutistes » qui partent en mission font de même pour forcer la main du destin. Le résultat est spectaculaire : en plein désert, loin de toute habitation, le lieu de pèlerinage offre aux regards ses deux minarets et sa coupole de style néo-safavide, ses distributeurs d'eau fraîche en aluminium, son hôtellerie, son université islamique. Signe presque caricatural de l'articulation entre la contrebande et la dévotion : un tronc a été disposé sur le bas-côté de la chaussée afin d'éviter aux fidèles pressés d'avoir à descendre de voiture ou en tout cas de se déchausser pour pénétrer dans le sanctuaire et verser leur obole. Et les Shirazi de plaisanter sur l'« imam zadeh Contrebande » (*qâtchâq*) ! Cet exemple, qui n'est pas unique, confirme que l'économie morale du fraudeur peut faire bon ménage avec celle de la République, d'autant qu'il en incarne également l'idéal de « fertilisation » - *âbâdani*, le maître-mot de l'aménagement des villes et du territoire - et la culture de loisir, désormais élaborée autour de la notion de « pèlerinage et tourisme » (*zitârat-o siyâhat*) : les parkings de l'imam zadeh Ismail sont encombrés d'autocars et de voitures particulières autant que de camions ou de motos, le véhicule de prédilection des *shuti* (siffleurs, en langue de Grash), ces éclaireurs qui préviennent à l'aide de leur téléphone portable les contrebandiers de la présence des barrages de police.

⁸² *Qods*, *vijeh nâmeh*, tir 1377/1999 ; Nader Riahi, *Vaqf*, Ravabet-e omoumi-ye edareh-e koll-e oqâf va omour-e kheiriyeh-e fârs, safar 1419/1999.

En bref, l'éthique de l'opérateur de l'économie transnationale n'est pas en rupture avec celle du croyant, ni même avec celle du citoyen même si, manquement majeur aux yeux des plus hautes autorités de la République, il ne s'acquitte pas de ses obligations fiscales. La chose est claire lorsque l'on considère l'ampleur des investissements sociaux et économiques réalisés par les réseaux commerçants du Golfe dans les provinces du sud, généralement sous la forme de constitution de *vaqf* ou encore d'initiatives collectives de la part des originaires. Dans la province de Fars, on dénombre par exemple 6 000 *vaqf*, propriétés de l'Organisation des biens de mainmorte, et quelque 150 000 *vaqf* affermés à des régisseurs, dont 90 000 sont affiliés à cette dernière. Ainsi, nombre d'hôpitaux, d'orphelinats, d'établissements d'enseignement, ou d'entreprises vouées à satisfaire les besoins des indigents relèvent de ce statut. Les *vaqf* ou les investissements collectifs d'originaires se situent précisément à l'interface des économies formelle, informelle, voire illicite, frontières qu'ils chevauchent constamment. Par exemple, la construction de l'aéroport de Lar, d'où partent deux vols hebdomadaires directs pour Dubaï et qui a été inauguré par le Président Hachemi Rafsandjani, a été financé par les commerçants du cru, mais sa gestion et son entretien ont été attribués au domaine public, sans que l'Etat s'interroge trop longuement sur la nature des capitaux mobilisés, ni sur les modalités de leur transfert des EAU à l'Iran. La même remarque peut être formulée à propos de l'hôpital ultra moderne et de l'université, en cours d'édification, bien que, dans ces deux cas, le statut du *vaqf*, confié à un administrateur, semble avoir été préféré.

Il va de soi que l'équivoque de ces relations entre le public et le privé, ou entre l'éthique de la charité et l'esprit de lucre, ne va pas sans de multiples conflits d'intérêts. Les contentieux juridiques liés à la gestion des *vaqf* sont passés de 157 en 1992 à 599 en 1997 dans la seule province de Fars⁸³. Les propos de Nader Riyahi, que nous avons précédemment rapportés, faisaient allusion à un tel différend : feu Mohammad Namazi avait construit le réseau d'adduction d'eau de Shiraz dans les années cinquante en précisant que les profits de sa gestion devaient aller au financement de l'hôpital qu'il avait édifié au même moment ; mais si l'on en croit le président de l'Organisation des biens de mainmorte, le gestionnaire actuel de la compagnie des eaux, qui n'est rien moins que le ministère de l'Energie, ne respecte pas la volonté du mécène et omet d'en reverser les bénéfices à l'établissement hospitalier. Dans un autre genre, des évergètes de Grâsh n'ont pas hésité à édifier une mosquée, la plus grande de Shiraz, sous les fenêtres du superbe hôtel touristique que leurs éternels rivaux lari étaient sur le point d'ouvrir, afin que le muezzin en importune la clientèle ! Mais quelle que soit l'intensité de ces tiraillements ou de ces contradictions, *l'économie morale des relations transnationales paraît pour l'essentiel favoriser des dynamiques de recompositions, de glissements, de compromis, de négociations, plutôt que des antagonismes binaires entre des acteurs campant sur leurs positions respectives.*

Cela est patent sur le plan des affirmations identitaires. D'une part, le Golfe connaît une communautarisation indéniable de ses sociétés, comme nous l'avons vu à

⁸³ Source : Nader Riahi, *op. cit.*

plusieurs reprises : les acteurs sociaux ont une conscience claire de leur appartenance à des ensembles nationaux, ethniques, confessionnels ou territoriaux, et ils s'identifient par exemple comme Kurdes, Arabes, Baloutches, Behbahni, Kazerouni, Lari, Minabi etc., ou encore comme Iraniens, Irakiens, Emiratis, Pakistanais. Mais ces identifications ne sont pas obligatoirement exclusives les unes des autres et laissent la place à une grande ambivalence⁸⁴.

Le cas de la ville martyre de Khorramshahr, détruite et occupée par les Irakiens de 1980 à 1982, est très révélateur. En première analyse, les malheurs de la guerre et les aléas de la reconstruction y ont renforcé la conscience régionale, les sentiments d'appartenance ethnique et le particularisme dans un Etat traditionnellement centralisateur. Du fait du conflit et du marasme dans lequel la ville a sombré, les élites allogènes qui occupaient jadis le devant de la scène ne sont pas revenues. En revanche la cité est largement investie par les « autochtones » (*boumi*), c'est-à-dire les Arabes, mais aussi par d'autres populations ethniques de la région, en particulier par les Kurdes, les Lor, les Bakhtiyari, dans le contexte créé par la guerre, l'exode rural, et la sédentarisation des nomades. Ce glissement de la géographie humaine de Khorramshahr est particulièrement frappant dans le quartier de Kouy-e Ariyâ, hier résidence préférée des notables venus de Téhéran, aujourd'hui haut-lieu de tous les trafics et de l'insécurité. Fidèle à son souci de ne pas confier à des autochtones des postes de responsabilité dans les administrations locales, le gouvernement central continue d'affecter à Khorramshahr des fonctionnaires venus du reste du pays ou même d'autres départements de la région, en particulier des Bakhtiyari. Mais les conditions de vie difficiles abrègent leurs séjours et ne facilitent pas leur insertion dans la société locale. Un exemple : depuis la Révolution, dix préfets se sont succédé à la tête de la province du Khouzistan. Dans le même temps, certaines élites ethniques se sont imposées dans des niches bureaucratiques ou économiques. Ainsi, les réseaux marchands bakhtiyari sont très actifs, et les Kurdes sont omniprésents dans les douanes et la guilde des dockers, comme avant la guerre. Les Lor sont généralement cantonnés dans les métiers peu qualifiés. Quant aux Arabes, ils sont de grands intermédiaires (*kâr tchâgh kon*) et, propriétaires de la flotte des boutres, ils restent spécialisés dans la pêche, et donc dans la contrebande. On les trouve également dans le maraîchage ou dans la culture des dattes, sans parler des quelques grandes familles de négociants qui se sont réfugiées à Dubaï, à Téhéran ou à Mashhad pendant le conflit, continuent d'y résider, mais restent parmi les grands évergètes du port.

L'affirmation du particularisme est d'ailleurs singulièrement prégnante dans la communauté arabe, nostalgique de la cité perdue. Elle est nourrie par la chronique passablement doloriste des malheurs de la guerre, de la reconstruction et des dédommagements insuffisants. Dans les faits, elle se traduit par une véritable

⁸⁴ Voir Shahnaz Nadjmabadi, « The sea belongs to God, the land belongs to us : Resource management in a multi-resource community in the Persian Gulf » in Michael Casimir et Aparna Rao, eds., *Mobility and Territoriality : Social and Spatial Boundaries among Foragers, Fishers, Pastoralists and Peripatetics*, New-York, Berg, 1992, pp. 329-342 et « Arabes et Iraniens », *Cemoti*, 22, 1996.

revendication identitaire qui s'exprime par l'auto-proclamation d'un certain nombre de qualités culturelles - l'hospitalité, la générosité, l'ouverture sur autrui - que l'on perçoit dans divers domaines. Au premier chef, celui de la langue, puisque l'arabe est hégémonique dans la région et que sa maîtrise s'impose aux non-arabophones tant pour commercer que pour suivre les programmes des chaînes de télévision des pays voisins. Elle est de plus un élément de distinction, même si c'est de moins en moins vrai chez les jeunes, sauf sur le plan strictement religieux. La musique en vogue est celle des « ports », *bandari*, ou de l'Irak, et donne lieu à une fructueuse contrebande de cassettes qui s'exerce d'ailleurs au vu et au su des forces de l'ordre. Pour une famille arabe, le choix d'autres enregistrements, par exemple de musiques persanes, notamment de la diaspora de Los Angeles, peut attirer des commentaires peu amènes de la part de l'entourage. De même, l'habit arabe pour les hommes (*deshdâsheh*) reste privilégié dans la vie privée ou lors des fêtes et demeure un emblème identitaire valorisé, même si (ou plus exactement parce que) la tenue occidentale pour les hommes, plus commode, est à peu près systématiquement portée sur les lieux de travail. Choisir d'être fidèle à cette habitude vestimentaire ethnique dans la sphère domestique a valeur d'engagement identitaire. Sur le plan religieux, les Arabes, en majorité chiites à Khorramshahr, aiment à se retrouver dans les quelque 101 *hosseiniéh* de la ville, dont le nombre a doublé depuis 1978⁸⁵ et qui portent le plus souvent le nom des familles fondatrices, là où les 37 mosquées sont plutôt désignées par le nom de leur quartier, celui de régions ou de départements dont sont originaires leurs fondateurs⁸⁶, ou celui des saints. Dans le domaine judiciaire, leurs notables exercent une justice communautaire dans les affaires d'« honneur », qui vont du crime passionnel aux différends fonciers.

Mais c'est dans la conception même de l'avenir de Khorramshahr que le particularisme arabe se fait le plus sentir. Les autorités de la République ont renoncé à voir dans le port l'un des principaux débouchés maritimes du pays. Elles étayaient leur décision par toute une série de considérations : la proximité de l'Irak rend les installations vulnérables, et la baisse des eaux de l'Arvand Roud (*alias* le Chatt El Arab), due à la réalisation du GAP en Turquie, de l'irrigation et de la construction d'un barrage sur le Karoun en Iran, empêche la navigation des gros tonnages. De façon moins avouée, elles ne sont pas enclines à favoriser une région dont elles se méfient du fait de son peuplement ethnique, bien que les Khuzistani aient apporté la preuve de leur patriotisme durant la guerre : le rapport rédigé en 1989 par l'ex-vice-ministre de l'Habitat et de l'urbanisme Mohammad-Ali Kamrava, par exemple, pour le compte de la Mission Mo'ine de Téhéran, exprime cette crainte sans ambages⁸⁷. Le gouvernement

⁸⁵ *Barresi-e marâkez-e farhangi-e shahrhâ-ye ostân-e khuzestan, shahrestan-e Khorramshahr*, op. cit.

⁸⁶ On trouve les noms des Aligoudarzi, des Yazdi, des Espahani, des Shadegâni, des Kurdes, des Boushehri, des Azarabaidjani.

⁸⁷ Mohammad-Ali Khamrava, « Osul va siyâsathâ-ye bâz sâzi va no sâzi-e Khorramshahr », in Daftar fanni âmouzeschi va pajouheshi-e dâneshkadeh mémâri-e dâneshgâh-e shadid Beheshti, *Didgâhâ-ye mokhtalef dar bâz sâzi-ye Khorramshahr*, 1998.

assigne donc à Khorramshahr une double vocation. D'une part, la ville doit se consacrer à l'agriculture et singulièrement à la culture des dattes. De l'autre, elle doit témoigner de la guerre et de sa « mémoire sacrée » en devenant un lieu de pèlerinage pour les familles des martyrs, dont le rayonnement pourrait s'ajouter à celui des autres villes saintes du pays, telles que Mashhad, Qom ou le sanctuaire de l'Imam Khomeyni. Certes, Khorramshahr ne manque pas d'avantages comparatifs pour cela puisqu'elle était surnommée avant la Révolution la « seconde Nadjaf », en raison du nombre des *hosseiniehs* qu'elle abritait. Et de fait 200 000 pèlerins se seraient rendus sur le champ de bataille, à Shalamtchek, lors des fêtes de Norouz en mars 1998, bénéficiant du soutien logistique de la municipalité qui leur a distribué des couvertures, ouvert les écoles et les *hosseiniehs*, dressé des tentes et mis des réchauds à disposition. Les autorités souhaitent donc conserver en l'état un certain nombre de ruines dans la ville, les champs de mines, le paysage lunaire de la guerre. Elles ont également construit un monument aux morts et tenté d'aménager le cimetière des martyrs, non sans faire à nouveau la preuve de leur incompétence : la fameuse toile blanche japonaise prévue par la Mission Mo'ine pour abriter à la fois les célébrations des pèlerins et celles, plus officielles, des dignitaires du régime, s'est envolée au premier coup de vent et n'a pas été remplacée. L'asphaltage des tombes rend de surcroît le lieu particulièrement impersonnel et lugubre, empêchant les familles de fleurir et d'orner la demeure éternelle de leurs enfants conformément à l'usage.

Même si l'afflux des pèlerins représente une source incontestable de revenus, les Khorramshahri ne se contentent pas de cette vocation de mémorial à laquelle les autorités entendent limiter leur département, et ce d'autant moins que l'on a confié à la ville de Qasr-e Shirine, dans la province de Kermanshah, plutôt qu'à Shalamtchek, le transit des pèlerins qui se rendent par la route dans les villes saintes d'Irak. Les Khorramshahri soupçonnent le gouvernement d'avoir renoncé à l'avenir portuaire de leur ville pour éviter que ne soient concurrencées les zones franches créées dans les années quatre-vingt-dix à Kish, Qeshm et Tchabahar, sur le Golfe. Ils ne se satisfont pas de la promesse de la faire accéder au statut de « zone particulière » et ont entendu dans les propos sibyllins du président Khatami, lors de sa visite de l'été 1998 - selon lesquels il n'avait pas le pouvoir d'accorder le statut de zone franche à la ville - une nouvelle preuve du complot qui frappait leur cité. Cette volonté farouche de relancer le port déchu est naturellement indissociable de l'insertion de sa population dans l'espace du Golfe.

En effet, les Arabes de Khorramshahr continuent de participer à l'espace culturel du monde arabe par l'intermédiaire de ses pratiques sociales, à commencer naturellement par la langue. De ce point de vue, il faut accorder une place particulière au phénomène religieux et à son inscription dans l'espace : non seulement les Arabes de Khorramshahr sont en très grande majorité chiites, mais ils vivent à 5 heures de route des grandes villes saintes de Nadjaf, Koufeh et Karbela, et à moins d'une demi-heure de Bassorah. Ils sont donc en osmose depuis de longs siècles avec l'ordre tribal de la région, plus d'ailleurs qu'avec les villes saintes elles-mêmes qui sont en quelque sorte des sanctuaires « *off shore* » et hautement cosmopolites. Il n'est par exemple pas de famille arabe khorramshahri qui n'ait de parents sur l'autre rive de l'Arvand Roud ou qui

ne soit liée, *via* le cercle des cousins ou des « *âmou* » (oncle) interposés, à la rive sud du Golfe. La guerre n'a nullement interrompu ces échanges de part et d'autre du fleuve : pour s'en rendre compte il suffit de mentionner que le convoi des dépouilles de fidèles désireux de se faire enterrer dans les villes saintes n'a pas cessé pendant le conflit.

En conséquence, le monde arabe est un espace de référence primordial pour les Arabes khorramshahri. Par exemple, les habitants de Khorramshahr estiment, visites familiales à l'appui, que la reconstruction a été beaucoup mieux réussie en Irak. Ils suivent massivement les programmes de télévision des pays voisins, plus attrayants que ceux des chaînes nationales. Et les habitants de l'île de Minou, sur l'Arvand Roud, qui sont invités à vendre certaines de leurs terres pour permettre un aménagement touristique et qui ont longtemps résisté à ce projet, s'identifient spontanément... aux Palestiniens en butte aux colons israéliens !

Mais ne suivons pas pour autant Mohammad Ali Kamrava, l'ex-vice-ministre de l'Habitat et de l'urbanisme, qui estimait, dans les années quatre-vingt, peu souhaitable d'investir dans la région de Khorramshahr compte tenu de ses liens historiques avec l'autre rive⁸⁸. Car la référence au monde arabe n'est en rien exclusive de la référence au monde iranien. Il est vrai que nous sommes en présence d'un univers transnational, par définition ambigu. Les Khorramshahri verront dans les Chiïtes de l'autre rive des parents dont les *sheikh* et les *âmou* sont aussi les leurs. En revanche ils diront de Saddam Hussein qu'il est Irakien. Cette distinction intervient clairement lorsque les atrocités imputées aux troupes de Saddam, par exemple le viol des filles de Sousangerd, sont mises en doute (« comment des Arabes auraient-ils pu faire cela ? »). Elles ne peuvent avoir été le fait que de soldats « irakiens », c'est-à-dire de soldats du « pouvoir ». En d'autres termes, les régimes passent, mais les familles restent. Le raisonnement vaut également pour le versant iranien de la société arabe de Khorramshahr : le pouvoir de l'Imam Khomeyni n'a pas supplanté l'autorité des *sheikh* et reste dans une relation d'extranéité avec les réalités quotidiennes de ce réseau transnational. Il est symbolique que les Arabes khorramshahri circulent de part et d'autre de la frontière sans passeport. Pourtant gardons-nous de forcer le sens de tels faits. Ainsi, les mêmes qui douteront de la réalité des viols de Sousangerd célébreront les exploits des martyrs de l'agression irakienne qui ont lutté contre les armées de Saddam. Tout étranger qu'il soit, le pouvoir étatique est une ressource, à la fois symbolique et matérielle. La dimension transnationale en tire une bonne part de sa force et en tout cas de son existence. Le réseau de la parenté qui insère les Arabes de Khorramshahr dans la société tribale du Sud-Est de l'Irak les inscrit simultanément dans l'espace national iranien : *sheikh* et *âmou* vivent aussi bien à Téhéran, à Ispahan, à Shiraz ou à Mashhad, et la guerre a précisément favorisé cet essaimage des Khorramshahri dans l'ensemble du pays. Par exemple, les équipements et les logements que l'on souhaite voir se développer à Khorramshahr sont souvent ceux que l'on a vus à Téhéran au cours de l'expérience sociale de l'exode.

⁸⁸ Mohammad-Ali Kamrava, *op. cit.*

C'est bien l'activité marchande qui restitue le mieux cette interrelation entre le transnational et l'étatique, et l'extraordinaire capacité d'adaptation du réseau khorramshahri. La guerre de 1980-1988 a ruiné la fructueuse relation commerciale entre Koweït-City et Khorramshahr, qui était alors le principal pôle de rayonnement et de richesse dans la région. Placés devant ce défi, les négociants de Khorramshahr n'ont pas tardé à jouer la carte de Dubaï, en même temps qu'ils investissaient l'arrière-pays iranien dans les circonstances tragiques de l'exode. Certes, la présence des Khorramshahri dans la « cité entrepôt » des Emirats arabes unis est moins visible que celle d'autres communautés iraniennes, par exemple celles des Lâri ou des Grâshi, ou encore celle des technocrates téhéranais. Mais leur discrétion provient précisément du fait qu'ils se sont littéralement fondus dans le paysage émirati. Nombre d'entre eux sont même détenteurs de passeports du Koweït et du Qatar, voire des EAU. C'est en partie par l'intermédiaire du réseau arabe khorramshahri que le commerce entre l'Iran et la rive sud du Golfe est en réalité un commerce irano-iranien. D'autres communautés côtières occupent bien sûr une position similaire de charnière entre les deux mondes. Mais ces réseaux sont pour l'essentiel persanophones d'origine, et sur ce plan l'avantage comparatif des Khorramshahri arabophones est indéniable.

En outre, ces derniers bénéficient du capital monétaire et relationnel des années fastes de l'avant-guerre, alors que Boushehr avait irrémédiablement décliné à la suite de la construction de la ligne de chemin de fer Ahvaz-Khorramshahr en 1942 et que Bandar Abbas n'a monté en puissance qu'à la faveur de la guerre, conformément aux plans de l'administration pahlavi. Il est d'ailleurs significatif que les cadres du port de Khorramshahr aient été évacués vers Bandar Abbas après l'éclatement du conflit, afin qu'ils mettent au service de celle-ci leur savoir-faire. Aujourd'hui, la décadence du port de la « ville ensanglantée » ne doit pas cacher le rôle central des opérateurs khorramshahri dans les multiples flux commerciaux du Golfe.

Toute la difficulté de l'analyse est de restituer les interactions entre l'unité sociale de base dans la région - à savoir la famille - et d'autres appartenances, religieuse, nationale ou locale. Véritable manifeste du transnationalisme marchand, l'entretien que nous avons eu avec T., commerçant d'origine khorramshahri, chiite basé à Dubaï depuis quatorze ans, est révélateur de la fluidité de ces stratégies à la fois professionnelles et identitaires. Sa femme et ses quatre enfants résident au Canada depuis un an, pour des raisons de scolarité. Son père est resté dans la « ville ensanglantée ». Pour notre interlocuteur, au commencement est l'obligation éthique de gagner sa vie pour assurer celle des siens : « Comme le dit le Prophète, on peut travailler n'importe où et avec n'importe qui (sous-entendu : les non-musulmans), là où il y a du pain et où l'on peut ainsi servir l'islam ». Le premier devoir est de satisfaire les besoins de la « petite famille », puis, si cela est possible, ceux de « la grande famille », ce qui peut désigner l'ensemble des « musulmans » et les « déshérités ». « Je suis venu ici pour travailler. Si je ne travaille pas je dois m'en aller. Nous n'avons pas de problème de religion ni de nation », précise T., pour ajouter aussitôt : « Selon le poète irakien Sadoun Jaber, celui qui perd de l'or le récupère un jour ou l'autre, mais celui qui perd sa patrie, où pourra-t-il la retrouver ? Tout le monde est lié à son lieu de naissance. L'important est de protéger sa lignée et son authenticité ».

On voit que ce manifeste conjugue plusieurs logiques qui sont omniprésentes dans le Golfe et ne s'excluent nullement. Tout d'abord la centralité de la famille comme unité de référence, une famille qui est franchement transnationale : il n'est pas rare que les enfants, généralement nombreux, aient une nationalité différente de celle du père, ou soient détenteurs de passeports de deux pays. Il va de soi que cette famille est souvent étendue, en fonction des nécessités de l'organisation de l'émigration, de la dépendance économique des parents à l'égard de leurs enfants, de la pratique de la bigamie qui n'est pas inconnue, en particulier chez les Arabes, etc. Par ailleurs ses membres ne vivent pas sous le même toit toute l'année, l'existence dans les provinces du sud de l'Iran continuant d'être rythmée par le principe du sablier qu'avait observé Golam Hossein Saedi, à propos de Bandar Lengeh, dans les années soixante : elles se vident de l'essentiel de leur population active au bénéfice de l'autre rive du Golfe à certaines saisons, même si la progression démographique, l'ampleur des investissements des autochtones dans l'immobilier et dans le commerce de détail, les restrictions à l'immigration de la part des émirats, l'accélération des rotations ont rendu le phénomène moins spectaculaire que jadis et en ont changé la nature économique. Mais dans le même temps, cette famille tend également à se nucléariser : ainsi, le sentiment d'absence ou d'éloignement est d'abord vécu par rapport à l'épouse et aux enfants, plutôt qu'aux parents et aux cousins. L'aventure de l'expatriation permet de constituer la dot de ses propres enfants et non celle de ses neveux. Les envois d'argent sont en priorité adressés à l'épouse, destinés aux besoins de subsistance et, peut-être surtout, de distinction de la famille conjugale. En ce sens l'émigration crée du nucléaire autant que du communautaire, les deux principes se nourrissant l'un de l'autre. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue qu'elle est aussi une expérience éminemment individuelle de la réussite (ou de l'échec !), dont Dubaï est le « tremplin » privilégié, pour reprendre l'une des métaphores favorites de nos informateurs.

On dit souvent que l'émigration et plus largement la globalisation renvoient à un « ailleurs »⁸⁹. L'expatriation se réfère cependant aussi à un « quelque part », cette « patrie », ce « lieu de naissance » que T. évoque. Il est révélateur que les Iraniens résidant ou travaillant dans les émirats rentrent au pays pour y trouver une femme ou pour y mourir, mais non pour y donner la vie. Ainsi, le cimetière chiite de Mankhoul, à Dubaï, ne comporte que peu de tombes iraniennes. Les familles prennent soin de renvoyer en Iran les anciens avant que l'irréparable ne se produise, sous prétexte d'un pèlerinage, de retrouvailles avec la famille, de soins, d'un meilleur climat, ou, en dernière extrémité, de rapatrier les dépouilles. D'où les plaisanteries courantes des hommes qui demandent aux femmes de ne pas prendre trop de poids pour minimiser les frais de transport en cas de malheur ! De même, le temps du terroir d'origine ne se dissout pas dans le « temps mondial » : l'un des restaurants iraniens de Dubaï ne manque pas de régler l'une de ses nombreuses horloges murales sur l'heure de Grash, les autres donnant celles de New York, de Londres, de Tokyo, de Karachi etc.

Par ailleurs, une telle réaffirmation du lien que les familles transnationales

⁸⁹ Zaki Laïdi, *Le Temps mondial*, Bruxelles, Editions Complexe, 1997.

entretiennent avec leur terre natale (*zâdgâh*) va de pair avec leur inscription dans la dimension nationale. La référence à un « quelque part » passe par un aller et retour permanent du local au national. Les expatriés investissent massivement dans leur ville d'origine, si bien que le prix du terrain dans une agglomération comme Grash est aujourd'hui comparable à celui de Téhéran. Mais ils ne dédaignent pas pour autant les opportunités que leur offre le marché national, et ils sont très présents dans les zones franches et les grandes métropoles, à commencer par Téhéran, Ispahan et Shiraz : ils contrôlent en particulier une bonne part des passages commerçants (*pâsâj*) spécialisés dans la distribution des produits de luxe. Ces glissements du local au national, et vice versa, sont particulièrement évidents lorsque des familles lari ou boushehri se présentent comme étant shirazi à des fins de distinction sociale ou pour toute autre raison, ou lorsque des émigrés insistent sur l'apport de la civilisation iranienne à la culture émiratie, par exemple dans les domaines de l'architecture et du vocabulaire de la pêche, la référence nationale servant alors l'affirmation particulariste par rapport aux Arabes⁹⁰.

Le rapprochement entre la société transnationale du Golfe et la côte swahili en Afrique, que propose Roland Marchal au sujet de Dubaï⁹¹, semble pertinent. L'essentiel est bien de comprendre la profondeur historique dans laquelle s'enracinent les relations transnationales contemporaines. Dans la région, l'idée de transnationalité est d'ailleurs antérieure à la « globalisation » : on la retrouve par exemple dans la multiplication de toponymes, et donc de noms de famille, tels que Sarhaddi (littéralement sur la frontière) ou Famararzi (littéralement de part et d'autre de la frontière, ou *no man's land*). De ce point de vue, les retrouvailles de l'Iran avec le Golfe s'apparentent au retour d'une figure légendaire, celle de Sindbad le marin, dont le centre commercial Al-Ghoreir de Dubaï vend symboliquement des panoplies à l'intention des contrebandiers en herbe et dont un dessin animé japonais, largement diffusé, retrace les aventures pour le bonheur de ces derniers. Ne nous leurrons pas : ce monde transnational n'est pas en lui-même un facteur de paix et d'harmonie, puisqu'il a donné lieu dans l'histoire à de nombreux conflits entre les sociétés riveraines, qu'exploitaient les puissances extérieures à la région, et qu'il demeure un champ d'intenses rivalités économiques. Mais, dans sa complexité, il est irréductible à un affrontement entre des acteurs aux identités bien définies (du type Arabes/*Adjam*, sunnites/chiites), acteurs qui, dans les faits, se sont entre-déchirés autant qu'ils se sont battus entre eux. L'attestent en particulier les péripéties qu'ont traversées les ports et les îles de la côte méridionale des « pays protégés » à travers les siècles, et dont les contentieux frontaliers contemporains ne sont que des avatars.

⁹⁰ Naser Takmil-Homayoun, « Eslâm va tadâvom-e naghsh-e farhangi-e iran dar khalidj-e fârs », Markaz-e motâle'ât-e khalidj-e fârs, *Madjmou'eh maghâlât-e seminâr-e barrasi-e masâ'el-e khalidj-e fârs*, Téhéran, Daftar-e motâle'ât-e siyâsi vâ beinolmelali, 1368/1989, pp. 175-227.

⁹¹ Roland Marchal, *op.cit.*, p. 6.

CONCLUSION

Le retour de Sindbad est-il de nature à déstabiliser l'Etat ? Nous avons vu que les choses sont décidément plus nuancées. Bien sûr, le processus de construction de l'Etat a eu tendance à se confondre avec sa centralisation et sa territorialisation tout au long du XX^{ème} siècle. La nationalisation du chiisme par la République islamique d'Iran, accélérée par la guerre contre l'Irak, a parachevé cette évolution, mais cette dernière avait été largement amorcée par le départ d'une bonne partie des *ulema* d'origine iranienne de Nadjaf et de Karbela au lendemain de la Première Guerre mondiale et par l'ascension des villes saintes de Qom et de Mashhad, sans même parler de l'adoption du chiisme comme religion d'Etat par les Safavide.

Pourtant la perpétuation ou la réactivation des relations transnationales historiques ne compromet pas nécessairement la consolidation de l'Etat. En effet, l'informel n'est pas toujours le contraire de l'institutionnalisation qu'il peut alimenter, par exemple par l'intermédiaire des fondations ou des *vaqf*. Il est susceptible de soulager la pression sur le régime dans un contexte de crise économique, dans la mesure où il procure des moyens de subsistance aux régions déshéritées et où il constitue un véritable marché de l'emploi. De façon plus fondamentale, le développement des relations transnationales contribue à la recomposition et au rééquilibrage du territoire national, plutôt qu'il n'y met fin : il permet la montée en puissance de métropoles régionales qui font contrepoids à la suprématie de Téhéran et fait souffler un vent nouveau sur les provinces du sud. En outre, les expatriés estiment, non sans raison, être à la pointe de la modernisation de la société iranienne dans laquelle ils rapatrient et diffusent le savoir-faire qu'ils ont acquis outre-mer, fût-ce par le biais de leur consommation personnelle. Ils sont ainsi également les intermédiaires culturels de la globalisation qu'ils « localisent » dans leur région natale.

Enfin, et peut-être surtout, le rapport de l'Iran au Golfe a accru les ressources financières et culturelles, voire politiques de la société dans ses échanges avec les institutions de la République islamique. S'il est exact que l'activité caritative et l'économie du don sont de grandes bénéficiaires du commerce transnational dont elles blanchissent les profits, ce dernier a joué un rôle décisif dans la réorientation du régime en déplaçant la frontière entre le privé et le public. Ne s'agit-il pas là de la vraie frontière, à la fois nouvelle et très ancienne, que représente le Golfe, plus importante que celle où l'on présente son passeport ou même que celle où l'on donne son obole à l'imam zadeh Esmail ? Les enjeux en sont non seulement la privatisation de l'économie, mais aussi le statut de l'une des plus vieilles institutions sociales de l'islam, celle du *vaqf*.n

A n n e x e s



Données Géographiques: Unité de mesure: 1:100 000. Carte de l'Iran (Schistardje) © 1988

Imprimé en France

DUBAI IMPORTS BY MAIN COUNTRIES DURING THE YEARS 1992-1996

Value in million Dirh.

R : Rank among other countries

% Share in Total

Country	R	1992	R	1993	%	R	1994	%	R	1995	%	R	1996	%	البلد
U.S.A	1	3,773	1	3,937	4%	1	4,220	10%	1	4,412	7%	1	6,859	23%	الولايات المتحدة الأمريكية
China	2	3,827	2	4,358	14%	2	4,938	12%	2	5,769	17%	2	6,634	11%	الصين
Japan	3	7,256	3	7,657	24%	3	6,885	24%	3	5,695	17%	3	6,282	10%	اليابان
U.K	4	3,402	4	3,600	8%	4	3,904	8%	4	4,079	14%	4	4,516	11%	المملكة المتحدة
India	5	2,737	5	3,518	20%	5	3,632	9%	5	4,125	14%	5	4,486	9%	الهند
S.Korea	6	2,823	6	3,301	17%	6	3,921	17%	6	4,303	18%	6	4,433	9%	كوريا الجنوبية
Germany	7	2,535	7	3,162	21%	7	3,121	14%	7	3,410	9%	7	3,244	17%	ألمانيا
Italy	8	1,966	8	2,222	13%	8	1,965	12%	8	2,234	14%	8	2,722	22%	إيطاليا
Taiwan	10	1,661	10	1,835	10%	9	2,011	10%	9	1,865	7%	9	2,271	22%	تايوان
Indonesia	14	1,036	13	1,260	22%	10	1,503	12%	10	1,651	10%	10	1,978	20%	إندونيسيا
France	9	2,514	9	1,861	10%	11	1,288	11%	11	1,581	13%	11	1,821	11%	فرنسا
Thailand	11	1,238	11	1,432	3%	12	1,274	11%	12	1,335	8%	12	1,618	19%	تايلاند
Malaysia	13	1,080	12	1,268	20%	13	1,255	20%	13	1,221	7%	13	1,397	24%	ماليزيا
Australia	12	1,071	15	845	11%	14	858	2%	14	819	7%	14	1,053	20%	أستراليا
Iran	15	741	17	785	8%	15	872	11%	15	849	7%	15	1,008	19%	إيران
Jebel Ali F.Z.	16	232	16	312	40%	16	546	17%	16	735	21%	16	887	21%	المنطقة الحرة جبل علي
Netherlands	16	882	16	791	10%	17	850	7%	17	799	4%	17	812	2%	هولندا
Pakistan	17	731	18	765	8%	18	610	20%	18	735	10%	18	798	8%	باكستان
Singapore	14	808	14	1,012	21%	19	899	11%	19	669	20%	19	700	7%	سنغافورة
Switzerland	17	752	19	712	3%	19	637	11%	20	690	8%	20	657	7%	سويسرا
Others	-	6,420	-	6,399	8%	-	6,941	8%	-	7,642	10%	-	7,789	2%	أخرى
TOTAL		47,547		50,532	4.2%		52,210	3.4%		54,638	4.2%		61,795	22.1%	الإجمالي

DUBAI RE-EXPORTS BY MAIN COUNTRIES DURING THE YEARS 1992-1996

Value in million Dirh.

R : Rank among other countries

% Share in Total

Country	R	1992	R	1993	%	R	1994	%	R	1995	%	R	1996	%	البلد
Iran	1	2,678	1	3,294	23%	1	4,186	27%	1	3,132	23%	1	2,872	11%	إيران
India	9	187	9	362	8%	2	894	14%	2	929	4%	2	1,188	28%	الهند
S.Arabia	2	738	3	633	16%	3	677	7%	3	682	1%	3	831	22%	المملكة العربية السعودية
Afghanistan	29	44	17	86	9%	12	199	11%	5	458	110%	4	819	79%	أفغانستان
Kuwait	3	737	2	873	15%	5	399	15%	10	318	10%	5	686	110%	الكويت
Azerbaijan	94	1	23	11	100%	24	75	14%	6	415	41%	4	678	61%	أذربيجان
Russia	32	31	28	58	42%	22	89	13%	9	332	17%	7	513	27%	روسيا
Turkey	49	13	25	27	110%	24	22	13%	10	50	12%	6	475	450%	تركيا
Pakistan	10	184	4	453	110%	7	329	27%	4	452	17%	9	474	2%	باكستان
Qatar	4	562	5	469	17%	4	409	17%	7	422	3%	10	445	8%	قطر
Oman	26	46	24	60	10%	13	89	48%	14	252	167%	10	403	60%	عمان
Libya	17	167	21	41	42%	21	53	29%	12	256	18%	12	332	30%	ليبيا
Yemen	8	474	9	342	12%	8	277	19%	10	269	7%	13	326	21%	اليمن
Hong Kong	5	376	4	614	67%	4	362	12%	4	549	12%	14	317	42%	هونغ كونغ
Armenia	133	0	111	1	-	18	7	600%	23	150	264%	15	283	80%	أرمينيا
Tanzania	13	165	16	86	10%	19	104	21%	19	178	73%	16	264	48%	تنزانيا
Bahrain	6	239	6	407	70%	9	234	12%	10	255	9%	17	248	3%	البحرين
Singapore	7	304	10	314	3%	11	291	14%	15	250	24%	19	233	7%	سنغافورة
Uzbekistan	-	-	119	1	-	31	5	491%	22	71	132%	19	220	210%	أوزبكستان
Somalia	24	71	34	128	80%	19	204	10%	16	246	21%	20	219	11%	الصومال
Others	-	2,022	-	2,018	8%	-	1,855	4%	-	3,302	74%	-	4,392	20%	أخرى
TOTAL		8,999		10,278	14.2%		10,670	3.8%		13,068	22.2%		16,120	24.4%	الإجمالي

Provenance des touristes entrés en Iran								
	1976	1981	1986	1990	1991	1992	1993	1994
Afghanistan	52644	2081	5328	11703	24580	8427	31334	15484
Arabie Saoudite	24916	1558	1033	477	776	2850	1336	5237
Bahreïn	17949	2359	1362	2585	11160	15856	19338	21906
EAU	9096	1456	2910	2877	7562	7250	8312	6502
Inde	22772	5067	5432	6322	6426	5847	5580	10785
Koweït	29720	1060	2479	3144	9534	8624	11686	10342
Pakistan	32456	6815	30060	63587	68466	65562	73740	84982
Source : Sâlnâmeh âmarî, 1373/1995								

Nombre de passagers sur les deux principales compagnies aériennes iraniennes (Iran et Air Aseman) à destination des pays de la région (par milliers)								
	1976	1981	1986	1991	1992	1993	1994	1996
	D/A	D/A	D/A	D/A	D/A	D/A	D/A	D/A
Bahreïn	11/12	4/4	-/-	1/-	6/6		14/13	5/5
Bombay	11/9	9/11	21/23	14/14	14/15	14/14	12/13	11/10
Doha	15/14	6/7	13/13	10/13	9/11	9/11	10/11	12/14
Dubaï	48/45	39/68	157/163	76/74	61/50	59/63	69/69	146/141
Karachi	10/10	1/3/	6/9	6/6	6/6	7/8	7/7	8/8
Koweït	61/67	-/-	-/-	2/5	20/24	29/35	38/41	47/53
Syrie	0/0	7/9	21/25	21/24	21/23	31/33	24/27	
D : départ A : Arrivée								
Source : Sâlnâmeh âmarî, 1373/1995								

Evolution des divers taux de change						
	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98
Taux de change officiel	65,73	1646,29	1749	1747,50	1751,72	1751,72
Taux de change « export »	-	-	-	289,70	3007,50	3007,50
Taux du marché parallèle	1498,00	1810,00	2808,00	4000,00	4600,00	5000,00
Source : Banque centrale d'Iran						

Affiche publicitaire vantant les mérites de l'île de Kish

